LA FOLIE,

OU

L'HOMME

CONSIDÉRÉ

DANS L'ÉTAT D'ALIÉNATION MENTALE

L'HOMME

CONSIDÉRÉ

DANS L'ÉTAT D'ALIÉNATION MENTALE.

LIVRE PREMIER.

Les maladies de l'esprit sont semblables à celles du corps : quelques-unes sont réelles et les autres imaginaires.



CHARLES DUNNE,

Les maladies de l'Esprit sont semblables à celles du corps: quelques-unes sont réelles et les autres imaginaires.

Essai sur la Folie

L'HOMME

CONSIDÉRÉ

DANS L'ÉTAT D'ALIÉNATION MENTALE.

OUVRAGE DIVISÉ EN TROIS LIVRES.

LIVRE 1er. *Coup-d'œil sur les opinions de divers écrivains et médecins relativement à la Folie et au traitement de cette maladie.*

LIVRE 2e. *Lettres de l'auteur sur les symptômes, les causes morales et physiques de la Folie, avec une exposition d'un traitement efficace employé par lui.—Objections contre le traitement cruel mis en pratique à l'égard du Roi George III.*

LIVRE 3e. *Premier rapport sur les maisons de fous en Angleterre, imprimé par ordre de la chambre des communes en 1816, traduit en français pour la première fois.*

PAR LE DOCTEUR CHARLES DUNNE,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS;

Membre du collége royal de chirurgie de Londres,

Ex-Chirurgien en chef des établissemens anglais de la Côte-d'Or de Guinée, et ci-devant Chirurgien des troupes de cavalerie auxiliaire en Espagne et en Portugal, et de l'état major-général des établissemens anglais dans les Indes-Occidentales;

Auteur de l'Élève en chirurgie;—des Observations sur les Femmes du 19e siècle;—des Réflexions sur l'homme; —du *Medical Censor;* —d'un Essai sur l'état de démence de S. M. Britannique, et seul propriétaire du journal politique intitulé : l'*Apollo*.

> Les fous éprouvent dans leurs accès de folie une jouissance qu'eux seuls peuvent sentir.

PARIS,

Chez DENTU, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, No 265.

BRUXELLES,

Chez LECHARLIER, libraire, montagne de la Cour.

M DCCC XIX.



Imprimerie de H. REMY, rue des Escaliers, N° 544.
BRUXELLES.

A SA MAJESTÉ

LE ROI DES PAYS-BAS.

SIRE,

Cet ouvrage, publié en Angleterre pour la première fois, fut dédié à Son Altesse Royale le Régent de cette terre classique de la liberté. Partageant actuellement avec les sujets de Votre Majesté le bonheur de vivre sous ses lois paternelles, c'est à elle seule, le Monarque d'un peuple libre et dont les ancêtres, après tant d'années de guerre, ont arraché à l'esclavage ce beau pays et ont assuré sa liberté, en le délivrant pour toujours du joug et de l'inquisition espagnols, que je crois devoir faire aujourd'hui l'hommage de la présente édition.

Ce travail, Sire, ayant été lu dans l'Institut de France et placé honorablement dans sa bibliotèque, me fait espérer que Votre Majesté ne le trouvera pas tout à fait indigne de son auguste protection.

Il a, Sire, pour but, d'atténuer et souvent de guérir radicalement la plus désastreuse et la plus déplorable des infirmités qui affligent l'espèce humaine, puisqu'elle prive l'homme des plus brillantes facultés dont la nature s'était plu à le douer, et le relègue au-dessous des plus brutes animaux.

Les symptômes variés du véritable état de la folie sont d'autant plus intéressans à étudier, qu'ils sont souvent simulés dans des intentions perverses et peuvent servir de prétexte au crime pour échapper au châtiment mérité, ainsi que le prouvent bien des exemples.

Enhardi, Sire, par l'intérêt que Votre Majesté prend au soulagement de l'humanité, j'ose espérer qu'elle daignera accueillir favorablement cet humble hommage de mes faible talens, résultat d'une longue pratique et d'expériences souvent réitérées.

Je suis, avec tous les sentimens du plus profond respect,

SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,
CHARLES DUNNE.

Rue Verte, N° 932.
BRUXELLES, 20 janvier 1819.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Paris, 8 juin 1818.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie pour les sciences mathématiques,

A Monsieur CHARLES DUNNE, *membre du Collége Royal de Chirurgie de Londres,*

L'Académie a reçu, Monsieur, l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser, et qui est intitulé : The Royal sufferer or letters on the Malady, of the Sovereign dedicated to his son the Prince Regent; *elle me charge de vous remercier de l'envoi de ce travail intéressant qu'elle a fait déposer honorablement dans la bibliothèque de l'Institut.*

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

DELAMBRE.

A M. le Président et MM. les Membres de l'Institut de France.

Messieurs,

La première édition de cet ouvrage, en anglais, a paru sous les auspices du Collége Royal de Médecine de Londres. Qu'il me soit permis aujourd'hui de vous en offrir la traductiou française considérablement augmentée, à laquelle j'ajoute le premier rapport des chambres des communes sur les maisons de fous en Angleterre, traduit en Français pour la première fois.

Je vous dois, Messieurs, et je conserverai une éternelle reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait en le lisant dans votre illustre société, et en m'accordant la flatteuse distinction de le placer dans votre bibliothèque.

La haute réputation de science et d'habilité dont vous avez joui depuis tant de siècles, brille encore d'un nouvel éclat dans les pages de l'histoire contemporaine, et surpasse même celles de vos pré-

décesseurs. Une égale célébrité s'est attachée dans toute l'Europe, aux noms des modernes, comme à ceux des anciens qui ont illustré la France. C'est ce profond sentiment d'admiration qui me porte aujourd'hui à faire à votre auguste assemblée le respectueux hommage du livre que je désire publier sous vos auspices, et qui m'a été dicté par un zèle ardent pour le bien de l'humanité. Cet ouvrage où je me suis proposé, sinon de guérir toujours, au moins de soulager certainement les personnes atteintes d'un mal funeste qui rabaisse l'homme jusqu'au niveau de la brute, pourra, j'ose m'en flatter, être de quelqu'utilité, non-seulement aux médecins, mais encore aux individus en général.

C'est sur les sentimens qui m'ont fait entreprendre cet ouvrage, plus encore que sur le faible talent que je peux y avoir développé, que j'ai fondé l'espérance de le voir revêtu, Messieurs, d'une approbation aussi honorable que la vôtre. Animé par l'espoir de la noble récompense que vous avez daigné m'accorder déjà par votre lettre du 8 juin dernier, j'aime à me livrer à la flatteuse idée que vous ne refuserez pas maintenant à mes travaux la protection qu'ils vous paraîtront mériter. J'ambitionne sans doute bien vivement, Messieurs, l'honneur d'un pareil suffrage, mais il ne me comblera de joie, qu'autant que j'aurai la conviction intime que je n'en suis point tout-à-fait indigne.

Sans vouloir me faire un mérite des renseignemens sur ces hospices des aliénés dont on est redevable au parlement britannique, détaillés encore dans le troisième livre, je crois cependant qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir été le premier à faire connaître au public les horreurs et les cruautés que l'on commettait impunément envers les infortunés maniaques, sous le prétexte de les guérir, dans ces tristes asiles de la démence et du désespoir. Je crois, Messieurs, en cela, ne m'être pas livré à une philantropie inconsidérée. Je suis convaincu de la nécessité de prendre à l'égard des insensés, des mesures même sévères, pour les empêcher de nuire aux autres ou à eux-mêmes; mais je pense que la fermeté n'exclut point la compassion, et qu'il est à la fois humain et prudent de ne plus les confier à ces êtres dont le cœur, endurci par la vue continuelle de la souffrance et du malheur, est devenu incapable de pitié. En un mot, j'ai pensé que la triste qualité de fou, ne devait point faire oublier que ce malheureux est toujours un homme.

Dans les recherches que différens auteurs ont faites sur la folie, il est un point de la plus grande importance, et que sous le double rapport des lois et de la morale, l'on n'a peut-être pas encore approfondi. C'est de savoir si la folie doit être mise au nombre de ces maux héréditaires qui se transmet-

tent des pères aux enfans. Si cette question était décidée affirmativement, elle imposerait aux parens et aux tuteurs l'obligation de défendre une alliance dangereuse avec les familles atteintes de cette déplorable infirmité. Quant à moi, Messieurs, une observation assidue m'a mis à même de prononcer pour l'affirmative. « Je crois pouvoir assurer qu'il est » plus que probable que l'enfant d'un père atteint » de folie, aura tôt ou tard lui-même le malheur » d'en hériter. » La folie offre plusieurs couleurs et ces dernières présentent différentes nuances. La folie est, chez quelques nations, une calamité publique. Cependant l'expérience nous a éclairé sur la manière de la traiter, et le législateur, d'accord avec le médecin, a permis des mesures nécessaires pour mettre les fous dans l'impossibilité de se nuire. Mais il arrive fréquemment que les rejettons d'une souche frappée par ce terrible fléau, sans offrir cependant complètement la réunion de tous les traits hideux de la folie, n'en deviennent que plus dangereux, par des penchans pervers, par une certaine tendance au désordre, par des habitudes incompatibles avec l'harmonie sociale, et que ne peuvent réformer, ni les préceptes de la morale, ni l'influence des bons exemples.

Pendant quinze années, en Angleterre, c'est-à-dire depuis 1772 jusqu'en 1787, le nombre des personnes atteintes de folie, admises dans l'hos-

pice de Bedlam, s'élevait à 2,850 : leur âge respectif et leur nombre ont été classés de la manière dont je l'ai rapporté dans ma dernière lettre, livre 2 ; et encore dois-je ici, Messieurs, vous faire l'observation que l'on avait omis sur les registres de Bedlam plusieurs centaines de fous malfaisans et dangereux, lorsque je parcourus ces affligeans procès-verbaux.

Les fractions sont souvent omises, et l'on ne trouve d'exactitude que dans le calcul général.

Recevez, je vous prie, Messieurs, l'assurance de la haute et distinguée considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHARLES DUNNE.

Rue Verte, N° 932.
Bruxelles, 15 janvier 1819.

LIVRE PREMIER.

L'HOMME

Considéré dans l'état d'aliénation mentale.—Coup-d'œil sur les opinions de divers écrivains et médecins relativement à la folie, et au traitement de cette maladie.

Dans le cours des dernières années qui viennent de s'écouler, le monde politique et le monde médical ont fait de la folie l'objet de leur examen et la matière de leur méditation. On peut même avancer que, quoique ce sujet ait été dans tous les tems d'un intérêt majeur, cependant son importance s'est fait sentir davantage, lorsqu'on a vu que le trône même n'était pas à l'abri de cette maladie. En effet, si nous examinons de sang-froid la nature humaine, et si nous jugeons les hommes seulement d'après leurs actions, nous ne pourrons nous défendre d'adopter comme un principe incontestable, que *tout homme a ses momens de folie*, et que ce n'est seulement qu'à l'influence et au concours des circonstances plus ou moins heureuses, que nous sommes redevables de ne pas voir ces semences

de folie germer et éclore plus fréquemment. Par cette investigation philosophique, nous serons nécessairement conduits à regarder le règne uniforme et paisible de notre raison, plutôt comme un état *artificiel*, que comme l'état naturel de l'entendement humain.

Pouvons-nous, par exemple, imaginer et concevoir un tableau plus frappant de cette aberration mentale qui constitue la folie, que la conduite de la plupart des grands conquérans qui ont acquis une célébrité déplorable dans les tems anciens et modernes; de ces hommes dont la fougueuse inquiétude se plut à ravager la terre, et à anéantir par ses excès, la moitié de la population du globe? Y a-t-il autre chose qu'une démence ...... dans *Alexandre*, qui incendie le temple de Persépolis, et se souille du meurtre de son ami? Cette frénésie n'est-elle pas portée à l'excès dans le sombre et farouche Amilcar, qui se sert de l'appareil imposant de la religion, pour inspirer la vengeance et la rage à son fils Annibal? Charles XII, pendant son séjour en Turquie, sacrifiant tout, avec une fière et inflexible opiniâtreté, au plaisir affreux de satisfaire une haine implacable, n'est-il pas atteint de la même folie? Si nous jetons les yeux sur le siècle présent, que penser des .... extravagances de ce guerrier qui, en s'asseyant

sur le trône de France, a changé la face politique de l'Europe, et à l'aide d'un système ......, inconnu, a forcé toutes les puissances ...., .. à seconder malgré elles ses gigantesques entreprises ?

Mais, si des individus isolés se sont ainsi fait remarquer en s'écartant de la ligne que le genre humain, dans ses momens de sagesse et de réflexion, a tracée entre ce qu'il considère comme juste et légitime, et ce qu'il a marqué du sceau de l'injustice et de la violence, ne voyons-nous pas aussi des nations entières se rendre, à certaines époques funestes, coupables des mêmes excès ? Pouvons-nous penser autrement, lorsque le plus sage des hommes est condamné à boire la ciguë; lorsque Jésus-Christ lui-même expie sur une croix le bien qu'il a fait aux hommes; lorsque des rois justes et bienfaisans, victimes des fureurs populaires, sont précipités du trône et traînés à l'échafaud, comme Charles I[er] en Angleterre, et tout récemment encore l'infortuné et bon roi Louis XVI, en France.

On ne peut nier, et l'expérience l'atteste, que ces périodes n'appartiennent qu'à des tems de folie, et démontrent qu'une nation toute entière peut, de même qu'un individu, être sujette à cette étrange aberration, à cette affreux dérangement des facultés intellectuelles, surtout lors-

que nous voyons le même peuple, la même nation, peu d'années après ces excès horribles, cherchant à expier ses propres fureurs, punir les plus coupables ; et, dans ses momens lucides, rougir des extravagances et des cruautés où elle s'est laissée imprudemment entraîner (1).

---

(1) Ne pourrions-nous pas considérer ces renversemens politiques, comme l'effet d'une démence naturelle qui a pour objet seulement les principes révolutionnaires ? Qu'aperçoit-on en effet dans les personnes atteintes de cette manie ? un aveuglement étrange, une imprévoyance stupide, une audace effrénée, et un bouleversement total dans les idées, symptômes funestes pour l'ordre social, l'humanité et pour elles-mêmes, car elles sont victimes tôt ou tard de leur propre fureur, comme Buonaparte le sera nécessairement de sa folie belliqueuse. L'Europe apprendra de lui le métier des armes, et le tournera contre cette tactique qui l'a si souvent conduit à la victoire : alors il tombera pour ne plus se relever, car, suivant le proverbe : *Celui qui se sert du glaive doit périr par le glaive* (*). La nation qui a un guerrier à sa tête, n'a jamais un moment de repos : son lit est un lit d'épines. Quels doivent donc être les sentimens des partisans d'un homme qui ne connaît que l'épée ou le rêve ? Insensés ! que l'un de ces ressorts vienne à manquer, aussitôt le gouvernement tombe, et rien ne peut retarder sa chute. Quel motif de réflexion pour nous, de voir des milliers de nos semblables emportés par la manie des combats ! Les Bourbons, tout le monde le sait, ne sont pas une race cruelle : le tableau

---

(*) Il faut remarquer que la première édition de cet ouvrage a été publiée en Angleterre avant le retour des Bourbons en France.

circonférence bien plus étendue, si on la considère sous le double rapport de l'espace et de la durée. Qu'il nous suffise de dire que l'infortuné monarque de la Grande-Bretagne est lui-même, suivant l'opinion générale, la proie et la victime de cette redoutable maladie, dont les ravages ont pour funeste résultat, la suspension des fonctions royales, et la réclusion de la personne du roi, dont la situation véritablement affligeante, est un sujet de deuil et une source de larmes pour tous ses fidèles et loyaux sujets. Quoiqu'on ait eu recours à l'assistance des plus habiles médecins et qu'on ait employé tous les moyens possibles pour écarter, ou di-

---

qu'en a fait mon immortel compatriote, peinture si conforme à mes propres sentimens, doit trouver place ici :

« Je dînai, dit le sentimental Yorick, et je bus, pour l'acquit de ma » conscience, quelques rasades à la santé du Roi de France, auquel » je ne voulais point de mal; je l'honorais et respectais au contraire » infiniment, à cause de son humeur affable et humaine; et quand » cela fut fait, je me levai de table, me croyant d'un pouce plus » grand; non, dis-je, la race des Bourbons est bien loin d'être » cruelle..... Ils peuvent se laisser surprendre, c'est le sort de pres- » que tous les princes; mais il est dans leur sang d'être doux et mo- » dérés. Tandis que cette vérité se rendait sensible à mon âme, je » sentais sur ma joue un épanchement d'une espèce plus délicate, » une chaleur plus douce et plus propice que celle que peut pro- » duire le vin de Bourgogne que je venais de boire, et qui coûtait » au moins quarante sols la bouteille. »

Il y a cependant cette différence, que la folie des nations est de bien courte durée, si on la compare à celle des individus. Les excès de cette dernière sont plus fréquens, et entraîne des conséquences plus dangereuses, car ils se prolongent davantage et parcourent un cercle d'une minuer le mal, tous les efforts combinés n'ont pu cependant encore en surmonter l'opiniâtreté. (1)

La haute opinion que j'ai toujours eue des vertus aimables qui embellissaient jadis la vie privée de ce vieux souverain, me fait un besoin et un devoir sacré dans ma profession, d'apporter en tribut le peu d'observations que j'ai été à portée de faire sur un sujet qui est devenu d'un intérêt si général pour la nation anglaise. Si j'étais assez heureux pour indiquer une méthode de traitement, différente de celle qu'on a jusqu'ici observée dans la maladie de ce prince, si cette méthode était fondée sur des principes de raison, et que son application eût été suivie de résultats heureux et constatés, elle serait digne assurément d'être examinée avec autant d'attention que de bonne foi, par ceux aux soins desquels on a spécialement confié la santé de cet infortuné

---

(1) Voici le dernier bulletin : *Windsor castle*, *nov.* 7 1818. S. M. a passé très-tranquillement le dernier mois ; sa santé corporelle est parfaite, mais son état d'aliénation mentale est toujours de même.

monarque. Cet examen réfléchi devrait être même pour eux le premier et le plus sacré des devoirs. J'étais guidé par cette intention, et excité par ce motif, lorsque j'ai communiqué au public mes précédens travaux sur le sujet de la folie. C'est dans cette vue également que je publie le présent essai. Par une suite de lettres qui ont paru successivement dans un ouvrage périodique, j'ai fait connaître les principaux faits relatifs aux symptômes, à la nature et aux traitemens variés de cette affligeante maladie. Je crois devoir les publier encore dans la forme actuelle et terminer mes observations en développant davantage le plan à la fois nouveau et salutaire que j'avais lorsque je les écrivis. J'ose me flatter après cette observation, que je peux aisément me dispenser d'entrer dans aucune justification pour ce qui concerne la présente publication. Je laisse aux hommes de l'art, et au public, à l'utilité desquels ces lettres sont consacrées, le soin de prononcer en toute liberté sur leur mérite réel.

Je crois d'autant plus qu'on peut retirer quelques fruits de ces essais publiés pour la troisième fois, *que la folie est non-seulement par elle-même la plus terrible et la plus déplorable des infirmités qui affligent l'espèce humaine*, *mais encore parce qu'elle peut être simulée dans des intentions perverses et sinistres, comme on*

en a vu des exemples, et servir de prétexte au crime pour échapper à un châtiment mérité. C'est dans cette vue que je me suis efforcé de séparer d'une manière distincte et précise, la folie réelle de celle qui n'est qu'une feinte. Pour cet objet, il faut d'abord exercerpendant quelque tems sur l'individu soupçonné une surveillance exacte, minutieuse et sévère. C'est par l'observation de sa conduite que l'on peut parvenir à démêler avec certitude cette différence; car il est impossible qu'une personne, quelque habituée qu'elle soit à feindre, puisse réussir constamment ou même pendant un certain espace de tems, à jouer un rôle qui n'est pas le sien; elle doit, dans plusieurs occasions, se trouver en défaut. C'est alors que l'on peut démasquer complètement l'imposture et la prendre, pour ainsi dire, sur le fait. J'ai déjà établi en principe *que tout homme a ses momens d'aliénation, dans un degré plus ou moins élevé.* Souvent des parens ou des collatéraux artificieux et avides en prennent avantage, pour opprimer des individus faibles et sans défense, dont la ruine favorise des projets intéressés et criminels. Tous les jours on voit en Angleterre des procès scandaleux relatifs à des personnes qui, quoique jouissant de leur santé intellectuelle, ont été claquemurées, même pendant plusieurs années, dans ces tristes demeures de la démence

et du désespoir, et qui n'ont dû leur délivrance qu'à quelque circonstance fortuite qui a fait découvrir la situation réelle de leur entendement. Cette observation fera sentir combien il serait utile et nécessaire que les certificats constatant l'état de folie ne fussent délivrés que par les autorités les plus respectables, principalement par les membres des colléges de médecine et de chirurgie, et non, comme ils le sont malheureusement aujourd'hui, par ce qu'il y a peut-être de plus ignorant et de plus corruptible parmi ceux qui s'arrogent et profanent le caractère de médecin. Car on ne peut se le dissimuler, dans le système actuel de la législation anglaise, il suffit de se procurer un certificat d'un apothicaire de village ou de son garçon de boutique, pour faire enfermer entre quatre murs et pour la vie, dans les plus affreuses prisons, un individu quelconque, quelque respectable et sensé qu'il soit d'ailleurs, sous le prétexte d'aliénation mentale.

La peinture si élégamment faite par M. le docteur Esquirol, n'est pas moins frappante que vraie. Que de méditations, dit-il, pour le philosophe qui, se dérobant au tumulte du monde, parcourt une maison d'aliénés! Il y retrouve les mêmes idées, les mêmes erreurs, les mêmes passions, les mêmes infortunes. C'est le même monde, mais dans une telle maison, les traits sont plus forts,

les nuances plus marquées, les couleurs plus vives, les effets plus heurtés, parce que l'homme est dans toute sa nudité, parce qu'il ne tourne point ses défauts en agrémens, parce qu'il ne prête point à ses passions le charme qui séduit, ou à ses vices les ornemens qui les embellissent.

Les mœurs des Italiens rendent la mélancolie religieuse et l'érotomanie plus fréquente en Italie. L'ignorance du moyen âge multiplia alors la démonomanie, le vampirisme, qui sont relégués dans l'extrême nord de l'Europe ou dans quelques contrées que la civilisation n'a pas encore éclairées de ses lumières, ni enrichies par ses bienfaits.

Depuis trente ans, les changemens qui se sont opérés dans les mœurs en France, ont produit plus de folies que les tourmentes politiques. On a changé les antiques usages, les vieilles opinions, contre des idées spéculatives et des innovations dangereuses. La religion n'intervient que comme un usage dans les actes les plus solennels de la vie; elle n'apporte plus ses consolations et l'espérance aux malheureux; la morale religieuse ne guide plus la raison dans le sentier étroit et difficile de la vie; le froid égoïsme a desséché toutes les sources du sentiment; il n'y a plus d'affections domestiques, ni de respect, ni d'amour, ni d'autorité, ni de dé-

pendances réciproques; chacun vit pour soi; persônne ne forme de ces sages combinaisons qui liaient à la génération future les générations présentes.

Les liens du mariage ne sont plus que des hochets dont se pare le riche par spéculation ou par amour-propre, et que néglige le bas-peuple par dédain pour les ministres des autels, par indifférence et par libertinage. Ces funestes vérités, ajoute M. Esquirol, m'ont empêché de tenir compte de l'état de mariage, de célibat ou de veuvage parmi les femmes qui entrent dans notre hospice, et, par conséquent, de pouvoir apprécier chez elles l'influence du mariage sur la production de l'aliénation mentale.

Dans le siècle présent, nous verrons que la coquetterie chez les femmes est une passion régnante et souvent la cause de la démence : leur amour pour le luxe, la toilette et la galanterie, paralysent presque totalement l'attachement qui devrait leur être naturel pour l'autre sexe, et même pour leurs enfans. Le véritable amour des tems anciens est appelé maintenant par une moderne et fière demoiselle, *amitié*, qui, sous le voile d'un tendre attachement, ne cache cependant pas pour des yeux pénétrans un grand fond d'égoïsme.

Les mariages modernes aussi, comme nous avons déjà dit, sont souvent la cause de la folie

chez le beau-sexe. La mère à laquelle il arrive d'avoir une belle fille, commence, dès les premiers momens de sa vie, à spéculer sur sa beauté, car son observation est assez juste, sa fille ne peut pas rester toujours jeune et un mari est indispensable.

Si la fille est riche, elle recherche des titres de grandeur, c'est le but de tous ses efforts; si, au contraire, elle est pauvre, elle ne poursuit que les richesses. Les promenades publiques sont ordinairement les lieux où les mères tendent leurs pièges(1), toujours d'accord avec leurs *soubrettes*, qui sont les instrumens adroits de leur perfidie. L'église est souvent aussi le lieu de leur rendez-vous. En effet, la pauvre fille est montrée dans tous les quartiers publics où la multitude s'assemble, comme les bêtes féroces de la ménagerie célèbre de Politoe de Londres, et celles du Jardin-des-Plantes de Paris, qui, amenées à grands frais de toutes les parties du monde, semblent en se regardant, s'étonner mutuellement de se trouver ensemble.

On remplit la jeune tête de la pauvre petite des plus fausses idées de son faible mérite, d'un amour-propre démesuré, son corps, comme son esprit

---

(1) A Paris, le jardin des Tuileries, et le boulevard de Gand; à Bruxelles, le parc et les remparts.

est continuellement torturé par les soins trop officieux de sa mère. Les cosmétiques sont en usage général. Le désir de faire blanchir les mains fait qu'on se gante pour aller au lit comme pour aller à la promenade; en sorte que ce rafinement de luxe produit un rapprochement assez bizarre entre ces dames et un malheureux poète anglais, *riche en poésie*, *mais pauvre d'or*, qui se trouvait contraint de se servir du même meuble pour écrire et pour dormir : c'est ainsi qu'il le décrit lui-même en ces termes :

— « It contrived, a double debt to pay;
» A bed by night, and a chest of drawers by day. »

Mais pour couronner le tout, il faut placer le portrait de mademoiselle dans le muséum.

En effet, toutes sortes de ruses sont mises en œuvre par *nos aimables dames*, pour fixer l'attention publique. La mère dédaigne tous soins du ménage, inculque dans l'esprit de sa fille les mêmes principes; la victime est introduite dans une espèce de société qu'on appelle le grand monde, avant qu'elle ait obtenu assez de connaissance pour distinguer la bonne ou la mauvaise compagnie. Enfin la fille ne pouvant réussir dans la poursuite d'un jeune homme riche, malgré *tout le manège de sa mère*, est obligée, pour dernière ressource, d'épouser un vieillard de 70 ans, pour satisfaire la passion de sa mère pour les richesses, quoique son

bonheur soit détruit pour toujours. Nous avons très-souvent vu cette mauvaise conduite des parens devenir la cause de la démence de leurs enfans.

« C'est pour de l'or, dit un poète célèbre, que » le brigand mercenaire tire son glaive. » Et nous pouvons également dire à son imitation : C'est pour de l'or que la mère dénaturée ne craint pas de sacrifier sa fille.

Ces unions qui sont bien dans ce pays, plus fréquemment qu'ailleurs, contractées presque sans le consentement mutuel des parties, souvent à la suite d'une simple connaissance antérieure de peu de jours à celui de l'irrévocable engagement, que des liaisons de cœur peuvent avoir précédé; et l'un des époux ne paraît fidèle, que par la fidélité qu'il a conservée au bon ami, ou à la bonne amie.

Il y a encore une pratique inconnue dans les tems anciens, mais adoptée, depuis quelques années, par des parens malheureux, pour faire leur fortune à l'aide des charmes de leur fille. Lorsqu'ils manquent leur but envers un homme sain, ils prennent les moyens les plus honteux pour parvenir à la faire épouser à un homme atteint de folie et le dépouiller après de tout son bien.

Quelle punition devrait-on infliger à un père qui, au mépris de la religion et des bonnes mœurs,

sacrifie sa fille pour un tel mariage? Ne peut-on pas dire de lui avec le poète romain :

« *Homo omnium scelerum vitiorumque documentum.* »
This man is an instance of all wickedness and villany.

Mais le mal ne finit pas avec cet affreux mariage dont nous venons de parler : une malheureuse espèce d'homme est le fruit de cette odieuse union; la démence reste cachée pendant les années de l'enfance, mais tout à coup elle se déclare, et l'homme, ce chef-d'œuvre du créateur, descend au-dessous de la brute.

Voilà la raison pour laquelle nous rencontrons journellement des êtres humains dont la conduite ressemble plus à celle des bêtes féroces qu'à celle des créatures raisonnables. L'Angleterre, cette terre classique, avec toutes ses idées de supériorité sur les autres nations, est la seule contrée où on tolère ces mariages scandaleux. N'avons-nous pas vu plus d'une fois, malheureusement pour la morale et l'honneur de notre nation, un paire du royaume épouser une fille d'une basse extraction, même une actrice d'un théâtre public (1), et quelques semaines après, au mépris de toutes les convenances, la présenter à la cour ! ! !

---

(1) Quelle race bizarre résultera d'un semblable amalgame ! Et le petit-fils d'un barbier par sa mère, tout en portant le nom d'un lord, pourra-t-il néanmoins se flatter d'être issu d'un sang illustre ?

N'est-ce pas-là une double démence? surtout lorsque personne n'ignore que les lois anglaises mettent les actrices hors la société. En France, malgré toute la légèreté de ses habitans, il n'y a pas d'exemple d'un gentilhomme qui aurait épousé une actrice, et même n'a-t-on pas vu, il y a peu de tems, cette femme célèbre, madame Jordan, ce modèle des mères, vraie amie d'un prince *ingrat*, ne pouvoir, à Saint-Cloud, être admise aux funérailles chrétiennes.

En Angleterre, la folie est certainement plus héréditaire qu'en France; nous n'en trouvons pas le trône exempt! N'en avons-nous pas beaucoup d'exemples même chez les pairs de la Grande-Bretagne, depuis le tems que lord Ferrier a commis le meurtre de son intendant, pour lequel il a été décapité? Peut-on douter de la folie d'un paire du royaume qui fait un mariage semblable à celui dont nous venons de parler? Ne devrait-il pas, le législateur anglais, s'opposer à des mariages si funestes pour la société? Le suicide, aussi toujours l'effet de la démence, paraît avoir un rapport avec le sol britannique.

Dans les dernières années nous avons eu beaucoup d'exemples, non-seulement chez les riches; mais malheureusement on trouvera aussi dans les pages de l'histoire les noms de ces grands sénateurs Whitebread et Romilly qui, dans la fleur

de leur âge, ont terminé leur existence par leur propre main. En France, nous avons vu beaucoup d'exemples de suicide aussi frappans, mais en général chez les pauvres (1).

L'hérédité, dit le docteur Esquirol, est la cause de folie la plus ordinaire, surtout chez les riches, puisqu'elle est chez eux pour la moitié, tandis

(1) Le cas arrivé récemment près Paris, de ces deux amans villageois, dans la plus grande pauvreté, qui ont terminé leur vie d'une manière non moins malheureuse que nouvelle. Abandonné au désespoir de ne pouvoir se marier, faute de moyens d'existence, le jeune homme acheta deux cordons et entra dans le bois prochain avec son amante, où ils se pendirent tous deux au même arbre. N'est-ce pas là une preuve positive de folie?

Nous finissons cette note en rapportant le suicide d'un prêtre âgé de 75 ans, M. l'abbé Grandbois, demeurant à Paris, ci-devant aumônier de Madame de France, jouissant d'un revenu de 5000 francs, folie d'autant plus extraordinaire qu'il paraît avoir été commis sans raison; c'est cependant une preuve positive que le clergé même n'est pas toujours sage et ne pratique pas la morale qu'il prescrit. N'est-ce pas ces exemples multipliés qui détruisent la confiance en la religion et en ses ministres. Certes, on a vu plus d'immoralité dans les religieux de toutes sectes que dans les autres personnes. L'histoire de toutes les nations confirme ces principes; et les prêtres espagnols qui, en ce moment, induisent Ferdinand VII à rétablir cette diabolique inquisition dans son royaume, et qui, par un rit amère, a ajouté aux souffrances qu'ils font éprouver au brave défenseur de Sarragosse, achèvent de nous convaincre.

qu'elle est d'un sixième chez les pauvres. Il ajoute, on peut en dire autant des grands seigneurs en France, qui sont presque tous parens. Quelle leçon pour les pères qui, dans le mariage de leurs enfans, consultent plutôt leur ambition que la santé de leurs descendans!

Les enfans qui naissent avant que leurs parens aient été fous, sont moins sujets à l'aliénation mentale que ceux qui sont nés après. Il en est de même de ceux qui naissent de parens qui ne sont aliénés que du côté de père et de mère aliénés, ou ayant des parens dans le même état. Burton assure que les individus engendrés par des parens âgés, sont plus prédisposés à la mélancolie : cette funeste transmission se peint sur la physionomie, sur les formes extérieures, dans les idées, les passions, les habitudes, les penchans des personnes qui doivent en être la victime, et il m'est quelquefois arrivé, dit M. Esquirol, d'annoncer un accès de folie plusieurs années avant qu'il éclatât (1). La manie héréditaire se manifeste souvent aux mêmes époques de la vie; elle est provoquée par les mêmes causes : elle affecte le même caractère.

---

(1) Peu de jours après notre arrivée à Bruxelles, ayant eu besoin du ministère d'un menuisier, le garçon de l'hôtel de Saxe-Tesschen nous en fit venir un, à son entrée chez nous, nous avons aperçu les symptômes de la folie empreins sur sa figure; le lendemain on a été obligé de le mettre dans une maison de fous.

Folie Tranquille

4me. Genre 2me. Espéce



ÉLÉONORE . . . . .

Ci-devant femme de Guillaume . . . .
ancien Lieutenant Général, au service de Sa Majesté Britannique, maintenant retiré à Lichfield, en angleterre.

» Faites connaître la cruauté de ma situation et les
» infâmes moyens employés par le Général . . . .
» pour me dépouiller de ma propriété et de ma vie.
» Publiez à toute la terre son parjure, poursuivez-le
» criminellement, faites-le condamner au pilori. Le
» vil coquin, devrait y être pour l'intérêt de la Justice. «»

Lettre d'Eléonore . . . de la Prison du Banc du Roi, à son Avocat, Page 78

FOLIE.

La folie est sans doute dans toutes ses espèces une maladie chronique, selon Sydenham, épidémique. Elle a été définie une perception d'objets qui n'existent pas, ou du moins qui ne sont pas du ressort des sens ; c'est conséquemment un état perverti de sensation ; c'est une maladie héréditaire, souvent endémique. Nous l'avons divisée en quatre classes (1) d'après M. Esquirol, auxquelles nous

---

(1) 1° LA MÉLANCOLIE, dans laquelle le délire est borné à un seul objet ou à un petit nombre d'objets.

La mélancolie, qui est peut-être le commencement du désordre de l'esprit, est classée, comme un genre, par Cullen, au nombre des folies nerveuses : il la définit *une folie partielle* sans dyspepsie.

La mélancolie et l'hypocondriasis se touchent de si près, qu'il est difficile d'en faire la distinction. Cependant la dyspepsie qui n'a point lieu dans la première de ces deux affections, est un symptôme qui accompagne ordinairement la dernière.

Le docteur Cullen distingue huit variétés d'hypocondriasis, provenant de la fausse perception des objets.

1° Crainte habituelle de quelque danger pour la santé.

2° Fausse perception d'un état plus prospère.

ajoutons que tous les animaux sont sujets. -- On peut les subdiviser en bien plus grand nom-

---

3° Amour violent sans irritation. . . . .
4° Crainte superstitieuse d'un état futur.
5° Répugnance pour le mouvement et tous les devoirs de la vie.
6° Inquiétude et insomnie habituelle.
7° Dégoût de la vie.
8° Imagination déréglée qui fait qu'on se croit transformé en chien, en cheval, ou en quelqu'autre bête.

Cependant la mélancolie est en général le commencement ou le premier degré de la folie, et le dernier degré de l'hypocondriasis. Chacune de ces affections prend graduellement le caractère et la nature de l'autre, et toutes les deux finissent ordinairement par l'aliénation mentale.

2° LA MANIE, dans laquelle le délire s'étend sur toutes sortes d'objets et s'accompagne d'excitation.

3° LA DÉMENCE, dans laquelle les insensés déraisonnent, parce que les organes de la pensée ont perdu leur énergie et la force nécessaire.

4° L'IMBÉCILLITÉ ou L'IDIOTISME, dans lequel les organes n'ont jamais été assez bien conformés pour que les idiots puissent raisonner juste.

Aliénation *mentis* de Plater. — *Morbi mentales* de Linné. — Folie de Sauvages et de Pearson — Aliénation mentale de Pinel. — *Mania* de Cullen. — *Lunacy* de Mead.

Le célèbre docteur GEORGE PEARSON, membre du collège royal de médecine de Londres, doyen des médecins de l'hôpital Saint-George, professeur de physique et de chimie, dont j'ai suivi les cours pendant plusieurs années, et dont je vénère singulièrement les

bre : les causes réelles et celles qui contribuent à développer la folie sont nombreuses

---

principes et la pratique, classe les différentes espèces de cette maladie comme il suit :

FOLIE. —*Maladie qui affecte les fonctions de l'entendement, sans fièvre ou douleur aiguë.*

1er GENRE. — *Démence ;* —abolition ou altération de certaines facultés morales.

1re ESPÈCE. — *Démence partielle ;* —altération ou abolition de la faculté d'acquérir ou de se reformer aucune notion des sensations produites par les objets extérieurs.

1res VARIÉTÉS—Suivant que l'espèce des notions ne peut être excitée ; — 2me degré ; — la stupidité ; — 3me ; — cause occasionnelle.

2me ESPÈCE. —*Affaiblissement de la mémoire;* —affection de la faculté de rappeler ou d'exciter des images dont l'impression a été reçue auparavant.

3me ESPÈCE. — *Altération du jugement ou de la faculté de raisonner*, qui se manifeste par l'impossibilité d'apercevoir la connection que les choses ont entr'elles, comme causes et effets, si ce n'est par un effort et par un exercice actif et vigoureux des facultés mentales.

1res VARIÉTÉS. —Elles sont très-nombreuses, suivant la nature du sujet que l'entendement se trouve dans l'impuissance de juger, et dont il ne peut raisonner sainement ; — et selon l'état des autres facultés mentales, la privation du sens commun ou du jugement, peut se trouver dans le même sujet avec le génie.

4me ESPÈCE.—*Affaiblissement de l'imagination*, y com-

et ne sont ni bien expliquées ni bien connues par la plupart des auteurs qui ont traité ce sujet.—

---

pris aussi l'altération de la mémoire, et la lésion de cette faculté particulière de l'intellect, qui sert à assembler des notions différentes pour en saisir la ressemblance.

5me Espèce. — *Démence universelle*, ou *idiotisme*, altération de la faculté d'exciter ou de recevoir des notions, suivie d'un manque total de *mémoire*, *de jugement*, et d'imagination.

1res Variétés.—Provenant de vieillesse;—seconde enfance;—2me—maladie des organes, y compris les injures extérieures;— 3me — autres affections maladives;—4me— émotions et passions.

2me Genre. — *Hallucinations*; — Imagination frappée; — situation de l'intellect, dans laquelle les choses imaginées paraissent comme présentes, quoiqu'elles n'existent pas dans le moment et qu'elles ne soient que de pures illusions : — sous d'autres rapports, elles sont souvent raisonnables.

1re Espèce. — *Hypocondriasis*, ou maladie hypocondriaque : on croit avoir des maladies, ou sentir dans le tempérament des altérations qui n'existent pas; — craintes sur sa santé; — les symptômes les plus insignifians, causent des alarmes et jettent dans des appréhensions relatives à la santé.—Cette affection est souvent suivie de dyspepsie ou difficulté de digérer, et d'un désordre réel dans le système nerveux.

1res Variétés. — Espèces des maladies imaginaires, comme *syphilis imaginaria*, *tabes*, etc. — 2me — espèce d'abattement—savoir : *paupertatis timor* : — 3me — état

Il est faux de supposer que le *climat* seul puisse la causer.—La lune, sans aucun doute, y influe dans

---

imaginaires, comme de s'imaginer qu'on est métamorphosé, que les membres sont devenus aussi fragiles que du verre, etc.

2me Espèce. —Émotions et passions provenant d'objets que nous croyons exister et qui n'existent plus : — sous d'autres rapports, la raison peut être saine et sans illusion.

3me Espèce.—Démonomanie ;—croyance dans la réalité des fantômes, avec lesquels on s'imagine avoir des relations ; ou croyance à des agens immédiats et surnaturels — ou à des êtres spirituels à qui on attribue la cause des événemens naturels.

1res Variétés. — Croire être possédé ou tourmenté par des esprits — 2mes — suivant l'espèce d'illusion.

4me Espèce, très-variée, comprenant les cas de pure imagination de différens états des corps extérieurs ; d'innombrables et différens objets qui n'existent pas;—savoir : objets renversés—vertiges—éblouissemens — les croire voir plus grands qu'ils ne sont;—croire entendre des sons. L'hypnobattasés ou somnambulisme appartient à cette classe.

3me Genre. — Mélancolie ; — prostration de toutes les facultés mentales, d'où résulte, un état d'anxiété sans sujet et sans raison ; — appréhension de dangers ; — désespoir; — abattement ; — profonde méditation; — solitude.

Espèces et variétés suivant, 1° la cause excitative ou occasionnelle — 2° l'objet du désir ou de l'aversion ; — savoir : Nostalgia ; —3° les facultés intellectuelles très-affectées.

certains cas, et peut-être les autres planètes. Les opinions du docteur Mead à cet égard, ne sont

---

4me Genre. — *Manie* provenant d'une affection maladive de l'int·llect; — raisonnemens absurdes; — discours incohérens; — conduite irraisonnable; — confusion dans les idées; — méprises; — imaginations reçues comme des réalités; — effort vigoureux des facultés mentales; — artifices et ruses

1re Espèce. — *Folie furieuse*, délire chronique et féroce; — fureurs accompagnées d'une force musculaire surnaturelle; — généralement manque de courage; — souvent avec une organisation maladive du cerveau; — insusceptibilité de plusieurs excitans en santé; — excitabilité et irrascibilité opiniâtre.

1res Variétés. — Manque de bon sens sur tous les sujets; — 2me — sur des sujets particuliers seulement; — 3me — suivant l'excitation des causes; — 4me — suivant les espèces d'émotions et de passions, de plaisir ou d'aversion; — savoir — érotomanie; craintes supertitieuses; — amour; — orgueil; — *mentis* — *gratissimus error.*

2me Espèce. — *Folie tranquille*; — jugement erroné, sans violence; — objet de désir ou d'aversion déraisonnable ou absurde; — opinions absurdes sur quelques sujets, et raisonnables sur la plupart des autres : *esprit* ordinairement capricieux, jaloux et soupçonneux; souvent avec une grande subtilité d'esprit et même de génie.

1res Variétés. — Suivant le genre de désir, d'aversion — ou les idées maniaques; — la crainte déraisonnable de maladie ou de mort, etc. — 2me — les opinions absurdes — 3me — les causes excitatives.

pas très-exactes.--Les symptômes (1) sont mieux connus que les causes : tous les hommes ont leur

(1) Selon M. Esquirol, les symptômes de la folie sont relatifs à l'altération de la faculté pensante, à la subversion des affections morales, aux lésions des fonctions de la vie organique.

Chez les fous, dit-il, les sensations sont lésées, et ces malades paraissent être le jouet des erreurs de leurs sens. Beaucoup d'aliénés ne lisent point, parce que les lettres leur paraissent chevaucher les unes sur les autres, en sorte qu'ils ne peuvent les coordonner pour former des syllabes et des mots. Mille autres illusions de la vue produisent et entretiennent leur délire ; ils ne reconnaissent ni leurs parens ni leurs amis; ils les prennent souvent pour des étrangers ou des ennemis; ils ne sont pas plus sûrs dans le jugement qu'ils portent sur les objets environnans; plusieurs se croient au milieu de leurs habitations ordinaires et en sont souvent très-éloignés, et réciproquement, etc.

Combien d'aliénés qui se trompent sur le volume, la forme, la pesanteur des corps qu'ils touchent! La plupart deviennent inhabiles aux travaux des mains, aux arts mécaniques, à la musique, à l'écriture; ils sont très-maladroits, et le toucher a perdu la singulière propriété de rectifier les erreurs des autres sens.

Dans quelques cas d'aliénation mentale, l'homme, soustrait en quelque sorte à l'empire de la volonté, ne semble plus être le maître de ses déterminations. Les aliénés alors sont dominés par leurs idées, et entraînés à des actes qu'eux-mêmes réprouvent. Les uns, condamnés au repos, au silence, à l'inaction, ne peuvent vaincre la puissance qui enchaîne leur activité; les autres marchent, parlent, chantent, dansent, écrivent, sans pouvoir s'en abstenir.

Les causes qui provoquent la folie, les symptômes qui la caractérisent, impriment à l'aliénation mentale tous les traits des passions.

Les passions des fous sont impétueuses, surtout dans la manie, elles sont tristes dans la mélancolie; dans la démence et l'imbécillité, il n'y a d'autres passions que celles qui reposent sur les premiers besoins de l'homme : l'amour, la colère, la jalousie.

Les aliénés se livrent aux passions les plus honteuses, et prennent une aversion pour les personnes qui leur sont chères : ils les injurient, les maltraitent, les fuient; mais le maniaque est toujours un poltron.

moment d'aliénation. (1) — Le germe de la folie, comme celui de la tyrannie et du crime, si naturel au cœur de l'homme, commence dès l'instant de la conception, et l'animal ne cesse, pendant tout le cours de sa vie, d'être en danger de le voir se développer. — Selon la Bible, l'homme est né avec le péché originel. Nous avons journellement la preuve incontestable que tous les hommes sont nés fourbes ; c'est seulement le bras de la loi qui les empêchent de pratiquer la voie

Chez les fous, les propriétés vitales sont altérées, que la faculté de sentir, de comparer, d'associer les idées ; que la volonté, la mémoire ; que les affection morales, que les fonctions de la vie organique sont plus ou moins lésées.

(1) *Causes.* Les causes de l'aliénation mentale sont aussi nombreuses que variées ; elles sont générales ou particulières, physiques ou morales, primitives ou secondaires, prédisposantes ou existantes. Non-seulement les climats, les saisons, les âges, les sexes, les tempéramens, les professions, la manière de vivre influent sur la fréquence, le caractère, la durée, les crises, le traitement de la folie, mais elle est encore modifiée par les lois, la civilation, les mœurs, la situation politique des peuples ; elle est enfin modifiée par des causes prochaines d'une influence plus immédiate.

Charles VI perdit la tête pour avoir été exposé au soleil, étant à la chasse ou se disposant à la guerre. Les habitans d'Abdère ne furent-ils pas frappés de folie pour être restés trop long-tems au soleil, en assistant à l'*Andromède d'Euripide ?*

La chaleur, comme le froid, agite les aliénés, avec cette différence que la continuité de la chaleur augmente l'exaltation, tandis que le froid prolongé la réprime. Les grandes commotions atmosphériques les exaltent et les exaspèrent ; aussi une maison d'aliénés est plus bruyante alors et réclame plus de surveillance aux équinoxes. L'influence de certains vents sur les Indiens, les Napolitains, les Espagnols, explique suffisamment l'influence de certains états atmosphérique sur les aliénés. (*Esquirol.*)

inhérente à leur nature (1).—Une connaissance parfaite de ces causes de la folie est au-dessus des facultés de l'homme.—Peut-être le créateur a-t-il l'intention de prouver évidemment que l'homme, pendant le cours et à la fin de son existence, peut être entièrement assimilé aux autres animaux.

Tous les animaux sans exception sont certainement sujets à la folie.—Elle dépend beaucoup de l'organisation du cerveau ;—la conformation défectueuse du crâne est souvent la cause de la folie.—Le cours de plusieurs astres peut-être y contribue aussi chez certains individus.—L'éducation mal dirigée est souvent la cause de la folie. -- Elle est peut-être la seule différence qui existe entre tous les animaux (2).

---

(1) *Le soldat de la garde-royale*, jadis d'un caractère irréprochable, qui a été dernièrement condamné à la peine de mort, par la Cour d'Assise de Paris, pour avoir tué deux femmes, (mais sans préméditation); il lui fut demandé par le président pourquoi il les avaient tuées; il a répondu avec beaucoup de sang-froid, que la figure de l'une ne lui plaisait pas, et l'autre, dit-il, m'a mordu.

Peut-on considérer cet homme simplement comme fou, ou a-t-il joué ce rôle pour échapper à la punition due au crime ?

(2) Nous voyons tous les jours qu'avec des soins assidus et de la patience, nous parvenons à développer chez eux des facultés physiques et morales, qui établissent entre eux et nous, certaines conformités d'idées, d'habitude, et même de langage; —le chien, le cheval et presque tous les animaux domestiques, non-seulement se conforment à la volonté de leur maître, mais ils la devinent, la préviennent et savent parfaitement bien à leur tour exprimer leurs désirs et leurs besoins; —nous avons entendu un

L'homme est continuellement en but à la misère et aux maladies, depuis sa naissance jusqu'à sa mort,—rarement il se porte parfaitement bien, — ce sont ces compagnons inséparables de la faible humanité qui provoquent souvent le suicide (1), crime affreux auquel on ne peut donner aucune excuse légitime; si Cléopatre paraît moins coupable à nos yeux, comment approuver le parti insensé que vient de prendre l'abbé Grandbois?

Les habitans des eaux ne sont pas exempts de

---

perroquet chanter plusieurs chansons en trois langues différentes; — c'est aussi l'effet de l'éducation.

Tout le monde a vu à Paris les serins savans; — l'un tire un pistolet sur l'autre qui, à l'instant même, tombe comme mort. — Le chien Munito qui peut lire et même calculer est bien connu au Palais-Royal. Les savans Cochons de Londres, n'ont-ils pas fait jadis beaucoup de bruit? tout cela n'est-ce pas l'effet de l'éducation?

(1) With grief, (says suicide) with pain, with poverty opprest,
No ray of hope to cheer the tortur'd breast,
Or with ill fortune, say, a wretch has strove;
Neglect of friends, or pangs of slighted love,
What law commands such wretches to endure
Those desperate evils, which admit no cure?

Accablé de chagrins, de peines, et de misère,
Nul baume pour calmer les tourmens de mon cœur,
Combattant sans succès la fortune contraire;
Trahi par l'amitié, par un amour trompeur,
Quelle loi donc assez sévère,
Quelle loi, quel pouvoir m'ordonne de souffrir
Ces maux désespérés, qu'on ne saurait guérir?

la folie, malgré leur sagacité remarquable (1).

Certes, l'homme est le plus à plaindre, ses maladies plus dégoûtantes que celles de tous les animaux : il n'est jamais heureux que dans le tombeau.

Les bêtes à quatre pieds, comme tous les autres animaux, ont la faculté de penser — et même celle de rêver. -- Ils sont souvent, comme l'homme, saisi de frayeur. — La crainte de tous les animaux provient du désir que nous avons de notre conservation. — Les brutes ont certainement un langage à l'aide duquel ils s'entendent parfaitement entr'eux. — Le singe n'est que l'anneau intermédiaire de la chaîne qui lie l'homme à la brute. — Il a tous les organes humains pour la parole. — C'est seulement son éternel mouvement qui l'empêche d'apprendre un langage quelconque; — tous les animaux ont une idée de peine et de plaisir, — ont leurs sociétés, — leurs réunions, — leurs soirées, — leur amitié, — leur haine, — leurs passions, — leurs momens de colère (2) et de douceur.

(1) La tortue, par exemple, si dénuée d'instinct en apparence, va déposer ses œufs avec beaucoup de soin hors de la portée du flux et reflux de la mer, revient exactement à l'instant même où ses œufs sont éclos, pour conduire sa famille dans le vaste élément qu'elle doit habiter. Dans cet acte d'amour maternel, elle est cependant souvent surprise par l'homme barbare, qui s'arroge le droit, sans savoir pourquoi, de détruire tous les animaux, même ceux de son espèce.

(2) Un Anglais n'ayant pas craint pendant plusieurs années de mettre sa tête dans la gueule d'un lion, la perdit un jour dans un moment de colère de l'animal.

Peut-être la première cause morale de la folie est la jalousie.--Dès le commencement du monde, Caïn en a donné la preuve.--L'enthousiasme religieux qui, de tous tems, en exaltant les têtes, a fait verser tant de sang, et dans lequel cet imposteur célèbre, Mahomet et ses adhérens, ont joué un rôle si extraordinaire, peut être la seconde cause. — L'amour de soi-même, -- d'une autre, --de la patrie,--des richesses, etc., la 3me;--l'ambition peut être la 4me;--le chagrin la 5me; — la crainte la 6me;—la frayeur la 7me;—les revers de fortune la 8me; — la colère la 9me; --la masturbation la 10me

Les Françaises sont plus sujettes à la folie que les hommes, à raison de leur vie débauchée et de leur mauvaise éducation. -- Les hommes sont plus sujets en Angleterre, à raison de leurs spéculations et l'usage immodéré du vin.--Voici le tableau de M. Esquirol :

1756 Raymond, à Marseille. . .	50 hommes à	49	femmes.
1786 Ténon, à Paris.	500 hommes à	509	femmes.
1786 à 1794, à Bedlam	4992 hommes à	4882	femmes.
1807 à Saint-Luke	110 hommes à	153	femmes.
1802 Bicêtre et Salpêtrière.	1 homme à	2	femmes.
Berlin	1 homme à	2	femmes.
Vienne.	117 hommes à	94	femmes.
1812 à Pensylvanie	2 hommes à	1	femme.
à la retraite près d'Yorck.	67 hommes à	82	femmes.
1807 à 1812 Plusieurs hospices de France	488 hommes à	700	femmes.
1802 à 1814 Mon établissement.	191 hommes à	144	femmes.
Total.	6519 hommes.	6618	femmes.

Les causes morales qui excitent ou disposent chez les femmes et les hommes efféminés à la folie, sont :

1° L'amour du scandale ; — 2° la vengeance ; — 3° l'intrigue ; — 4° la fierté ; — 5° la toilette ; — 6° l'hypocrisie ; — 7° l'ingratitude ; — 8° l'obstination ; — 9° la duplicité ; — 10° les terreurs religieuses (1) ; — 11° la jalousie commune aux deux sexes ; — 12° la lecture des romans, qui remplit les jeunes têtes d'idées tout-à-fait fausses ; l'ouvrage

---

(1) Nous avons vu dernièrement un exemple frappant des effets de terreur religieuse sur une jeune française douée d'autant d'esprit que de beauté. — « Mademoiselle R. T., à peine âgée de quatre lus-» tres, dont tout Paris a admiré pendant trois ans .... le main-» tien décent et les grâces naïves, s'est vue tout-à-coup, en vertu de » l'*acte le plus illégal*, privée de sa liberté, et séquestrée pour six » mois dans une de ces maisons de religieuses à Paris, où l'on ren-» ferme, par avis des parens, les jeunes personnes de son sexe, » dont les mœurs dissolues sont un objet de scandale pour la so-» ciété et de honte pour leur famille. »

Elle y fut renfermée, nourrie au pain et à l'eau, et vêtue de l'habit le plus grossier, quoiqu'accoutumée à tout le luxe imaginable et à tous les plaisirs de Paris. — Telle fut l'influence que surent prendre en un instant ces prétendues religieuses sur son esprit, que quand on eut obtenu une ordonnance pour sa mise en liberté, elle refusa d'accepter, préférant passer le reste de sa vie entre les mains de ces misérables hypocrites. — Malgré qu'au moment de son incarcération elle écrivit à son ami dans les termes suivans :

« Je gémissais » dit-elle, dans sa lettre datée de la maison de re-» fuge où elle était détenue, « mais je ne cesse de..... Depuis que » je vous ai vu, ma solitude me fait frémir. »

Le fanatisme religieux, dit M. Esquirol, qui a causé tant de fo-

de Lewis intitulé *le Moine*, a contribué en Angleterre beaucoup à cet effet chez les femmes.

Tableau des causes physiques et morales de M. Esquirol.

Morales.		*Physiques.*	
Salpétrières pendant les années 1811 *et* 1812.		Hérédité. . . . -	105
		Convulsions de la mère pendant la gestation. .	11
Chagrins domestiques. .	105	Épilepsie.	11
Amour contrarié.	46	Désordre menstruel. . . .	55
Evénemens politiques. .	14	Suite de couches.	52
Fanatisme.	8	Tems critique.	27
Frayeur.	38	Progrès de l'âge.	60
Jalousie.	18	Insolation.	12
Colère.	16	Coups ou chutes sur la tête.	14
Misère, revers de fortune	77	Fièvre.	13
Amour-propre blessé. . .	1	Syphilis.	8
Ambition trompée. . . .	0	Mercure.	14
Excès d'étude.	0	Vers intestinaux.	24
Misanthropie.	0	Apoplexie.	60
Total. . . .	323	Total. . .	351

Les blessures graves causent la folie, quoiqu'on ait vu quelquefois s'opérer la guérison par la fracture accidentale du crâne. — Les ulcères supprimés. — La suppression des hémorrhoïdes. — La première dentition. — La suppression de la transpiration, particulièrement dans les pays chauds, et de l'écoulement nasal. — La suppression subite de ces petits boutons qui se trouvent sur

lies autrefois, est une cause dont l'influence est encore sensible aujourd'hui. Sur 600 aliénées, peut-être huit le sont devenues par des terreurs religieuses, le cas de Mademoiselle R. T., en est une preuve positive.

la peau, et l'abus des médecines anti-nerveuses, sont encore les causes de la folie.--Selon M. Esquirol, la *continence* et le *veuvage* causent la folie! C'est la continence, dit-il, qui rendit folles les filles de Prœtus. Buffon a emprunté à l'*Espion turc* un fait bien remarquable et depuis copié partout.—*L'aliénation causée par la continence doit être rare chez les Françaises, comme chez leurs voisines les Belges, et surtout chez les coquettes Hollandaises.*

Les efforts de la première menstruation déterminent souvent la folie.

La folie est très-souvent compliquée avec plusieurs maladies. — L'épilepsie. — L'hystérie. — Les convulsions.—La paralysie.

Le pronostic établi par le docteur Esquirol est assez juste(1). Avant d'établir le pronostic, dit-il, il faut ne pas perdre de vue l'acception que j'ai donnée aux quatre genres de folies, sans cela, on

---

PRONOSTIC.

(1) L'imbécilité, l'idiotisme ne guérissent jamais.

La monomanie, démonomanie de Pearson (*) ou mélancolie guérissent lorsqu'elles sont récentes, accidentelles, et qu'elles ne dépendent pas d'une lésion organique.

La manie guérit plus souvent que la monomanie ou la mélancolie.

La démence aiguë guérit, la démence chronique ne guérit pas.

La folie héréditaire guérit; mais les rechutes sont à craindre.

La folie chronique guérit difficilement, et avec d'autant plus de

(*) Démonomanie et mélancolie sont, selon M. Pearson, deux espèces différentes de la folie.

me trouverait en contradiction avec des auteurs avec lesquels je crois être parfaitement d'accord.

Le traitement dont il parle(1) et les moyens pro-

---

peine, que les causes prépondérantes ont agi long-tems avant l'explosion du délire.

Quelqu'ancienne que soit l'aliénation mentale, on peut espérer la guérison tant qu'il existe des dérangemens physiques notables.

Les causes morales qui agissent promptement sont une circonstance favorable de guérison; mais, si elles ont agi lentement, on guérira difficilement.

Les excès d'étude qui jettent dans la folie doivent faire craindre qu'on ne guérira pas.

Les folies causées ou entretenues par des idées religieuses, par l'orgueil, guérissent rarement.

Les folies entretenues par des hallucinations sont difficiles à guérir.

Les folies dans lesquelles les malades jugent très-bien leur état, offrent beaucoup de difficultés, si elles ne guérissent promptement.

Lorsque les aliénés ont repris l'intégrité des fonctions organiques, l'appétit, le sommeil, etc., on doit peu compter sur la guérison.

Lorsque les aliénés fixent le soleil, lorsqu'ils manquent leur digestion, ils ne guérissent pas.

La folie est incurable lorsqu'elle est la suite du scorbut, de la paralysie, de l'épilepsie; la complication avec elles conduit prochainement à la mort.

TRAITEMENT.

(1) Les vues générales, dit M. Esquirol, du traitement des aliénés devront être dirigées vers trois objets généraux, pour faire cesser les désordres physiques, les aberrations de l'entendement et le trouble des passions. C'est donc à manier habilement l'intelligence, les passions de l'aliéné, et à user convenablement des moyens physiques, que se réduit tous les traitemens des fous.

Les anciens faisaient consister le traitement de l'aliénation mentale dans l'usage de l'ellébore. Un accident servit d'occasion pour proposer le bain de surprise. La découverte de la circulation du sang fit prodiguer la saignée; les humoristes revinrent aux purgatifs.

Les anciens attachaient une grande importance à la théra-

phylactiques sont dignes d'attention.—La manière de guérir la folie est encore dans un état d'enfance.—Nous avons pratiqué avec succès, bien

---

peutique morale si négligée par les modernes. Dès la plus haute antiquité, l'art de guérir fut confié aux ministres des autels ; il y eut des temples célèbres par les guérisons qui s'y opéraient. Les avantages d'un long voyage, un nouveau climat, la salubrité des lieux sacrés, le changement d'habitudes et de manière de vivre, la purification, les marches processionnelles, l'usage des eaux thermales, la diète, préparaient l'influence heureuse que les cérémonies et les pratiques mystérieuses devaient exercer sur le malade. Les Égyptiens, les Grecs, les Romains, eurent leurs Esculapes dont les prêtres conservaient la liturgie médicale. Il n'y eut que les Spartiates qui, n'appréciant que le courage, s'adressaient à des étrangers pour conjurer les épidémies. A Rome, on substitua aux Lectisterces les *jeux scéniques* pour les faire cesser. Les modernes eurent leurs pélerinages auprès des restes révérés de quelque saint. Dans quelques villes, on célébrait des fêtes, auxquelles étaient conduits avec pompe les épileptiques, les aliénés, qui guérissaient quelquefois. Plus tard, on se rendit à la source de quelques eaux thermales devenues célèbres. De nos jours, on va trouver un grand médecin. Son nom, ses consolations sont plus utiles souvent que ses remèdes, parce qu'il commande la confiance. Ainsi, ce qui, de tous les tems, dans tous les lieux, a été utile, pourquoi ne le serait-il point dans le traitement d'une maladie qui est si souvent causée par les passions? Les moyens, les ressources propres au traitement moral doivent être fournis par les circonstances, surtout l'appréciation des voyages, de la musique, du spectacle, qui appartiennent autant au traitement moral qu'au traitement hygiénique de l'aliénation mentale.

J'ai constamment, dit M. Esquirol, employé la musique; j'ai très-rarement obtenu quelques succès de ce moyen : il calme, il repose l'esprit, mais il ne guérit pas. J'ai vu des aliénés que la musique rendait furieux; l'un, parce que tous les tons lui paraissaient faux; l'autre, parce qu'il trouvait affreux qu'on s'amusât autour d'un infortuné comme lui. En me résumant, je crois que les anciens

des années, l'usage de l'eau pour guérir la folie dans les Indes et même en Afrique. — Tout le

---

ont exagéré les effets de la musique, comme ils ont exagéré tant d'autres choses. Les faits rapportés par les modernes ne sont pas assez nombreux pour servir à déterminer les circonstances dans lesquelles la musique peut être utile; cependant ce moyen est précieux et ne doit pas être négligé, quelqu'indéterminés que soient les principes de son application.

Les moyens de distraction sont les plus efficaces, sans doute, pour guérir les aliénés; mais qu'on ne compte pas sur le succès de ceux qui exaltent l'imagination et les passions.

Les moyens hygiéniques consistent à bien ordonner tous les objets qui constituent la matière de l'hygiène.

Les anciens voulaient qu'on plaçât les maniaques dans un lieu frais et obscur. M. Pinel veut qu'on les laisse se livrer à toute l'activité de leurs mouvemens et en plein air. Les sites ombragés, gais, pittoresques conviendront mieux aux mélancoliques. Ceux qui sont tombés malades dans les pays chauds recouvreront la raison en retournant dans les climats froids; les nostalgiques ne se rétablissent qu'en revoyant leur pays, les lieux qui les ont vus naître, et qui ont été les témoins de leur première enfance.

Les vêtemens doivent être chauds, surtout dans la mélancolie, dans laquelle tout ce qui peut rétablir la transpiration est utile. Aussi est-ce une erreur de croire qu'il faut priver de feu les aliénés, et qu'ils se trouvent bien d'une habitation froide. La disposition à contracter le scorbut prouve combien ils ont besoin d'une habitation sèche et du grand air : aussi est-il très-important, dans la construction d'une maison d'aliénés, que les habitations soient sèches et favorables au renouvellement de l'air.

Les alimens doivent être de facile digestion, et distribués avec discernement; on évitera de les donner tout à la fois, comme on fait dans beaucoup d'hospices, où ils sont distribués le matin pour toute la journée.

monde sait que dans ces contrées on emploie l'eau comme châtiment infligé aux coupables.—

Les sécrétions, les excrétions seront favorisées par tous les moyens possibles. On aura soin de surveiller la liberté du ventre; car la constipation est un symptôme assez fréquent, et qui fatigue ces malades, s'il n'entretient pas la maladie.

Les exercices du corps, l'équitation, surtout dans la mélancolie, la paume, l'escrime, la natation, les voyages, doivent concourir, avec les autres moyens de traitement. Le même principe rend utile la culture de la terre. On connaît le parti qu'en a tiré, en Écosse, un fermier qui s'est rendu célèbre par la guérison de quelques aliénés qu'il a contraints à travailler ses champs. La culture du jardin a réussit chez quelques aliénés. A la Salpêtrière, on retire le meilleur effet d'un travail manuel auquel on soumet toutes les femmes de cet hospice. Elles sont réunies dans un grand atelier, où elles se livrent à la culture, ou bien elles tricotent, les autres font le service de la maison, quelques-unes font le jardin. Cette précieuse ressource du travail manque au traitement des hommes et des femmes riches. L'on n'y supplée qu'avec désavantage par les promenades, la musique, la lecture, les réunions. Il y a chez les hommes et chez les femmes riches une habitude de désœuvrement qui contre-balance les avantages qu'ils offrent pour la guérison.

L'eau a été administrée aux aliénés de toutes les manières, et à toute température.

Les anciens ont conseillé les bains généraux; les bains tièdes de vingt à vingt-cinq degrés sont les plus utiles; on peut même les prolonger pendant plusieurs heures de suite, chez les sujets maigres, nerveux, et très-irritables. Lorsqu'il y a une grande impulsion vers la tête, on se trouvera bien d'appliquer des linges trempés d'eau froide sur la tête, pendant la durée du bain. Le bain froid est rarement utile, à moins qu'on ne l'ordonne à des sujets jeunes, forts, robustes et qui sont dévorés de chaleur interne; il agit en soutirant en quelque sorte l'excès de calorique ou en excitant l'action tonique de la peau. Quelques auteurs ont aussi prescrit les bains chauds; Prosper Alpin les conseille, peut-être les négligeons-nous trop. Enfin, on a rendu

Voyez notre dernière lettre, livre 2, sur la guérison de la folie, par les moyens de l'eau froide.

---

les bains plus actifs en mêlant à l'eau diverses substances plus ou moins médicamenteuses, ou bien l'on a employé l'eau de la mer.

Le bain d'immersion, qui consiste à plonger le malade dans leau froide en le retirant aussitôt, est utile chez les sujets affaiblis particulièrement par la masturbation, ou lorsqu'on veut solliciter une réaction fébrile. Ce bain diffère du bain de surprise; celui-ci consiste à plonger l'aliéné dans l'eau, alors qu'il s'y attend le moins; on l'administre en précipitant le malade dans un réservoir, ou dans une rivière, ou dans la mer. C'est la frayeur qui rend ce moyen efficace; on conçoit l'impressiou vive que doit ressentir le malade qui est dans l'eau avec la crainte d'y être noyé.

On a proposé encore les affusions d'eau froide, selon la méthode de Currie.

Les douches consistent à verser de l'eau sur la tête, en la faisant tomber de plus ou moins haut. Elles étaient connues des anciens: elles s'administrent de différentes manières. A Avignon, le tuyau de la douche, terminé en bec de flûte, est placé à un pied au-dessus de la tête du malade. A Bordeaux, elle est terminée par une pomme d'arrosoir, et l'eau tombe comme la pluie sur la tête du malade. A la Salpêtrière, les douches se terminent par un tube de quatre, six, douze lignes de diamètre, et l'eau tombe de différentes hauteurs. L'eau est ordinairement à la température atmosphérique. On a proposé d'employer l'eau chaude dans quelques démences. Le malade est placé dans un fauteuil, ou mieux plongé dans un bain d'eau tiède ou froide.

La douche agit et par l'action du froid et par la percussion; elle agit sympathiquement sur la région épigastrique; elle cause des cardialgies atroces et des envies de vomir. Après son action, les malades sont pâles et quelquefois jaunes; elle agit aussi moralement comme moyen de répression, et souvent une douche suffit pour calmer la fureur, pour rompre des résolutions dangereuses, ou pour conquérir l'obéissance. Il est des aliénés, ce sont de jeunes gens forts, actifs, qui la réclament; ils éprouvent, après l'avoir reçue, un sentiment de fraîcheur à la tête, qui leur est très-agréable,

Le docteur Cullen comprend la manie dans la classification des maladies nerveuses, et dé-

---

et souvent très-utile. La douche convient principalement lorsqu'il y a céphalalgie,

La douche doit être administrée avec discernement, jamais après les repas. Il faut avoir soin de débarrasser les premières voies. Elle ne doit être continuée que pendant quelques minutes. Jamais son administration ne doit être abandonnée aux serviteurs; ils peuvent en abuser, et il ne faut pas ignorer qu'elle n'est pas toujours exempte d'accidens graves.

La glace, l'oxicrat, l'eau froide, appliqués localement sur la tête et pendant long-tems, ont souvent calmé la fureur qui avait résisté aux bains généraux et à la douche; c'est surtout au début de la manie, lorsqu'il y a rougeur et chaleur de la face. Ces applications locales réussissent d'autant mieux que le malade a en même tems les pieds dans l'eau. Les pédiluves sont utiles pour faire révultion, pour produire une irritation éloignée, et surtout pour exciter les flux sanguins, pour rappeler une affection déplacée, etc. On les rend irritans par la température élevée, par l'addition du muriate de soude, d'ammoniaque, la moutarde, le savon, etc.

On a encore fait usage de l'eau en la projetant, en petite quantité, sur la face de quelques individus qui semblaient plongés dans la stupeur, et que ces légères excitations inattendues et répétées ont quelquefois retirés de leur état.

On prescrit souvent les lavemens, tantôt avec l'eau pure, tantôt avec l'eau rendue médicamenteuse par l'addition des substances purgatives, calmantes, antihystériques, suivant les indications qu'on se propose. On a aussi conseillé la douche ascendante par le rectum, pour vaincre la constipation, pour débarrasser les gros intestins, pour changer l'état spasmodique du conduit intestinal.

L'eau a enfin été administrée froide à l'intérieur et en très-grande quantité. Hufeland la regarde comme un médicament utile dans la manie. Leroi, d'Anvers, avait depuis long-tems fait insérer dans les journaux de Médecine une notice sur les avantages de l'eau froide contre le suicide. Plusieurs faits semblent justifier cette pratique. Le plus intéressant est celui de Théden, chirurgien, qui, ayant été

finit la folie comme étant une manie complète ; — cette définition néanmoins est très-dé-

---

très-hypocondriaque dans sa jeunesse, finit par tomber dans la mélancolie avec penchant au suicide ; l'usage copieux de l'eau froide le rendit à la santé. Par reconnaissance et par habitude, il en buvait jusque vingt-quatre et trente livre par jour, à l'âge de quatre-vingts ans. Hufeland confirme ce fait par deux observations nouvelles.

Les évacuans ont été célébrés dès la plus haute antiquité, et pendant long-tems ils ont fait la base du traitement de la folie, surtout de la mélancolie. Ils ne conviennent pas dans tous les cas ; souvent ils augmentent le mal.

Il en est de même des purgatifs. Le choix des purgatifs n'est pas indifférent : il faut préférer tantôt les drastiques, tantôt les vermifuges, tantôt les purgatifs doux. Il convient dans quelques cas, de choisir ceux qui agissent plus particulièrement sur le système hépatique et hémorroïdaire. Les purgatifs, causent souvent de l'irritation ; ils suspendent l'activité de la peau : on prévient ces accidens ou ces effets consécutifs, en alternant les purgatifs avec les bains tièdes ou avec les toniques. Les lavemens purgatifs sont aussi employés avec succès. Ces médicamens internes, en sollicitant l'action des viscères abdominaux, déterminent un sentiment de douleur et d'inquiétude qui, occupant l'esprit du malade, tourne souvent à son avantage. L'ellébore, la gomme-gutte, la breyone, l'aloès, le muriate de mercure, et surtout le tartrite antimonié de potasse, les eaux minérales purgatives, seront tour à tour employés.

M. Chrétien, de Montpelier, dans sa Médecine iatraleptique, propose la coloquinte comme un purgatif sûr, administré en friction sur le ventre ; il va jusqu'à proposer cette substance comme un spécifique contre la folie.

L'usage des toniques énergiques, des antispasmodiques, rentrent dans l'appréciation des traitemens spécifiques dont il sera question à chaque genre.

Cependant on ne peut passer sous silence l'usage du camphre, du musc, du fer, du quinquina, de l'antimoine, du mercure, conseillés comme spécifiques pour combattre la folie. Ces médicamens sont utiles, mais d'une utilité individuelle ; ils réussissent merveilleusement lorsqu'on a été assez heureux pour remplir l'indication que

fectueuse et inexacte, puisque le terme principal est l'objet de la définition;—celle qu'en donne

---

présente le malade; mais on sera tenté de les regarder comme inutiles, si on veut les appliquer à tous les sujets.

Les aliénés dorment peu ; on a cherché à leur rendre le sommeil par les narcotiques; ils sont plus nuisibles qu'utiles, surtout lorsqu'il y a pléthore sanguine, congestion vers la tête. Depuis long-tems Valsava et Morgani les avaient proscrit, comme nuisibles aux aliénés, et la pratique journalière confirme le jugement de ces grands maîtres. Le régime, le travail, l'exercice sont les seuls remèdes contre l'insomnie ; ils sont vraiment efficaces et n'offrent aucun danger.

Les sétons, les moxas, le cautère actuel, les ventouses, les vésicatoires, le trépan, les frictions irritantes, les frictions mercurielles ont été conseillés. Le vésicatoire, les ventouses, les applications irritantes réussissent lorsqu'il y a eu une métastase; ils réussisent dans la monomanie avec stupeur; dans la folie, à la suite de couches; dans la démence lorsqu'elle n'est pas compliquée de paralysie ou de convulsion. On a proposé d'envelopper la tête d'emplâtres épispastiques, ou de telle autre composition irritante ; de faire sur la tête des lotions avec l'eau saturée de tartrite antimonié de potasse. Tous ses moyens augmentent l'éréthisme et tourmentent les malades, les irritent, leur persuadent qu'on veut les supplicier; car c'est presque toujours aux mélancoliques ou à ceux qui sont en démence, qu'on a prescrit une médication aussi active et aussi perturbatrice. On a cependant, obtenu du succès à quelques égards.

On emploie souvent le feu, le moxa, appliqués sur le sommet de la tête, sur l'occipital ou sur la nuque, même dans la manie. Le docteur Valentin a publié quelques observations précieuses de manie guérite par l'application du feu, dans son excellent Mémoire concernant les bons effets du cautère actuel appliqué sur la tête. Nancy, 1815.

Le séton à la nuque a mieux réussi, mais lorsqu'on appliquait à des individus qui ne ressentaient pas la même complication, et qui étaient dans ce degré de démence qui a été confondu avec l'idiotisme.

Gmelin et Perfect disent avoir guéri par l'électricité ; Wennolt a essayé le galvanisme, le magnétisme a été employé, surtout en Alle-

Sauvage est encore moins exacte, puisqu'il restreint la folie à de simples aberrations de ju-

---

magne; les faits rapportés en France, à cet égard, ne sont ni exacts, ni bien observés.

La machine d'Arwin qui ressemble assez au *jeu de bague*, a passé des arts à la médecine; Mason Cox en fait un grand usage; Hufeland et Horn l'emploient à Berlin; il en existe une à Genève qui a fourni à M. Odier l'occasion d'observer ses effets. Le sieur Martin, médecin des *Anticailles*, où sont aujourd'hui traités les aliénés de Lyon, a dit qu'il avait été effrayé des accidens qu'avaient éprouvés les premières personnes qu'il avait soumises à l'action de la machine rotatoire. Ces personnes étaient tombées en syncope; elles avaient des évacuations très-abondantes par haut et par bas, qui les avaient jetés dans une faiblesse extrême. Ce moyen employé avec prudence doit être utile aux aliénés qui refusent toute sorte de médicament, et qui offrent des signes de gastricité.

MOYENS PROPHYLACTIQUES.

Ces moyens ont pour but de prévenir la folie, ou d'empêcher le retour des accès. Ces moyens sont généraux ou individuels; ils sont indiqués d'avance dans l'exposition des causes de la folie.

On évitera les mariages entre individus qui sont issus de parens aliénés; on dirigera l'éducation d'après les principes d'une morale plus religieuse et moins complaisante; on élevera moins les enfans à ne rencontrer aucun obstacle à leur caprice; on ne forcera pas tous les ressorts de la sensibilité et de l'intelligence, en fatiguant de bonne heure les organes par des leçons trop fortes pour l'enfance; on évitera les écarts de régime qui, souvent dès l'âge le plus tendre, disposent à la folie; on réprimera, on dirigera les passions des enfans et des jeunes gens, etc., etc.

Pour ceux qui nés de parens qui sont affectés de cette maladie, outre les conseils généraux relatifs à l'éducation, on leur donnera une éducation moins intellectuelle, plus physique, plus gymnastique. L'instituteur, prévenu d'avance des dispositions intellectuelles des parens, de leurs passions, dirigera son élève d'après cette

gement, accompagnées de fureur.—Linné, Vogel et Sagar définissent la manie par la folie, et n'y voient qu'un excès de hardiesse et d'audace.—Le docteur Battie, qui l'appel simplement une

---

connaissanec, modèrera ces dispositions, et le fortifiera contre les passions qui pourraient lui être si funeste un jour; tandis que le médecin, informé des causes physiques qui ont provoqué la maladie des ancêtres, empêchera les développemens de ces causes, et en atténuera l'action, si elle existe déjà, par un régime et par quelques médicamens convenables.

Pour assurer la convalescence, pour prévenir les rechutes, il faut que le convalescent soit plus ou moins long-tems soumis à une manière de vivre appropriée à sa constitution, aux causes et aux caractère de son délire. Il évitera les causes physiques et morales qui l'ont prédisposé ou qui ont excité sa folie; on le prémunira contre les écarts de régime, contre les excès d'étude, contre l'emportement des passions. L'expérience a montré bien souvent que les rechutes ont lieu par le développement de causes physiques dont l'action sur l'économie produit simultanément la folie. Il faut combattre ses causes dès qu'elles se manifestent, sans attendre l'explosion de l'accès. Un émétique, des purgatifs donnés à propos ont souvent fait avorter un accès de folie près d'éclater. Des sangsues, appliquées au moindre désordre menstruel, préviennent l'accès qui eût éclaté si les menstrues se fussent supprimées. La disparition d'une dartre, de la goutte, d'un rhumatisme, d'une évacuation habituelle, a précédé un premier accès de folie; il faut être en garde contre ces métastases, contre ces déplacemens. Ce que je dis pour les précautions que réclame l'état physique de ceux qui ont été aliénés, est également vrai pour l'état moral. Un homme est colère, il retombera s'il n'use de toute sa raison pour vaincre cette passion; un autre à perdu la raison après des chagrins domestiques, on doit les lui épargner; celui-ci reste dans un état imminent de rechute, s'il ne réforme sa conduite et s'il s'abandonne aux excès qui ont précédé son premier accès. C'est pour avoir manqué de prévoyance que la folie est si souvent héréditaire; c'est pour avoir été imprudens que les aliénés sont sujets à voir se reproduire la même maladie. (*Esquirol*).

perception erronée, n'est pas plus heureux dans sa définition.—On pourrait peut-être moins improprement la définir, une tension irrégulière des facultés mentales, notamment de la perception et du jugement, sans fièvre, et souvent accompagnée de violence et de fureur.—Le docteur Cullen en distingue trois espèces ;

1° La manie mentale; — *Mania mentalis*, lorsqu'elle résulte seulement d'une affection vicieuse de l'esprit.

2° La manie corporelle, *mania corporea* ou *inanitorum*, lorsqu'elle procède visiblement d'un défaut du corps.

3° La manie obscure, *mania obscura* lorsqu'elle n'est pas précédée de quelque affection mentale ou de quelque dérangement ou maladie du corps.

La classification de ces différentes espèces est cependant inexacte et peu satisfaisante. Nous ne nous serions pas arrêté à une simple recherche nosologique, si cette manière de considérer le sujet, n'entraînait avec elle des idées peu justes ou erronées sur la maladie elle-même. —Il n'existe peut-être point de dérangement purement mental.—Lorsque les affections de l'esprit occasionnent des maladies physiques, elles commencent d'abord par altérer les fonctions du corps; de même, lorsque l'esprit est malade, il en résulte des changemens dans le système physique; et dans l'espèce dont il s'agit ici, il est certain que les manies qui paraissent les plus intellectuelles résultent de quelques affections topiques du cerveau.—On n'est pas même suffisamment fondé

pour bien distinguer les genres de manie produits par la goutte atonique, des éruptions répercutées telles que la syphilis, etc.; car, quoiqu'elles prennent leur source dans des causes physiques, elles continuent de la même manière que les maladies qui paraissent purement mentales.—En un mot, on n'est point suffisamment fondé à répartir ainsi la subdivision des différentes sortes de cette maladie, puisque, ainsi que d'autres prétendus genres, elle est elle-même un genre tout particulier.

Nous avons déjà dit que la définition de la manie et de la mélancolie sont également inexactes; car la manie mélancolique constitue seulement une variété. La mélancolie paraît se distinguer, comme formant un tempéramment tout particulier, dont la langueur, l'inactivité dans toutes les fonctions, sont les traits caractéristiques.—Lorsqu'elle s'élève accidentellement jusqu'à la folie, même au dernier période, elle offre des caractères très-distincts des autres variétés de la manie.—Les tempérammens phlegmatiques, sanguins et bilieux, ainsi que les tempérammens mélancoliques, sont sujets à la folie. Quelques auteurs ont, sans aucune nécessité, classé ces différentes espèces d'après les symptômes ou les causes de la maladie; ils semblaient chercher à vérifier l'axiôme du Portique : Que tous les sots

sont fous.—Mais ce ne sont là que de simples variétés, et dans leur traitement, c'est à peine si elles admettent quelque différence.

Nous avons dit que le docteur Battie, considère la folie comme un déréglement dans les perceptions. Ce principe n'est point admissible dans son entier. Car les perceptions des fous sont souvent justes; c'est le raisonnement ou le jugement qui se trouve en défaut. Néanmoins, il est vrai de dire que la perception est plus souvent pervertie que le jugement n'est paralysé.—L'esprit est vif et prompt; mais ses mouvemens sont déréglés et ses fonctions irrégulières.—A la vérité, l'irritation et l'effervescence de l'esprit sont portées à un tel point, que souvent les fous sont insensibles aux effets du froid, et peu susceptibles en général des atteintes de la fièvre : il y a d'ailleurs d'autres maladies dont la guérison est opérée par un accès de folie.—On a vu un asthme très-invétéré qui fut immédiatement soulagé par un paroxisme de manie, et qui reparut d'abord après la cessation de l'accès.—On a prétendu d'un autre côté qu'une fièvre intermittente a guéri ou du moins fait cesser la folie : mais nous éprouvons quelque répugnance à admettre des observations faites dans un tems où l'on regardait les fièvres intermittentes comme excessivement salutaires.

Le célèbre M. Pinel, dans le dernier ouvrage qu'il a publié sur la folie, a hasardé une opinion singulière, savoir : que les paroxismes de la manie, peuvent être simplement des efforts de la nature qui cherche à se débarrasser de quelque maladie cachée.—Quoique cette opinion puisse en quelque sorte être justifiée par le fait de cet asthme que nous avons rapporté, néanmoins son absurdité est trop frappante pour qu'il soit nécessaire de la réfuter. Les espèces de manie que distingue cet auteur, sont moins attaquables. Ce sont la mélancolie ou le délire sur un sujet exclusivement; la manie sans ou avec délire; la démence, ou l'abolition de la faculté pensante; et l'idiotisme ou l'oblitération des affections ou des facultés intellectuelles.

La seconde espèce seule nous paraît nécessiter une remarque de notre part : — elle est définie, une perversion des facultés actives, et dont la distraction, la furie sanguinaire, un penchant impétueux et aveugle à des actes de violence, sans aucun changement sensible dans les fonctions intellectuelles, sont les caractéristiques. Il y a quelques raisons de doute; c'est là proprement une espèce;—les symptômes indiqués accompagnent communément toutes les passions violentes, et on connaît l'axiôme : *ira furor brevis;* et la manie périodique, suivant M. Pinel,

est seulement une modification de la folie, et ne constitue point une espèce distincte, que l'on classe parmi les variétés de la troisième.

La perception erronée ou le faux raisonnement qui distingue la manie, s'étend quelquefois sur tous les sujets; mais le plus souvent elle se restreint à un seul : Don Quichotte offre de ce dernier cas un exemple admirablement bien décrit et bien soutenu. Dans Lesage et dans Smollet, on trouve des peintures du même genre, tracées avec une égale habilité, quoique renfermées dans un cadre plus étroit. En général, cette sorte de folie s'attache à des objets avec lesquels le malade était peu familier et dont il n'avait que des notions imparfaites et confuses : le marchand a perdu sa raison à faire des calculs pour payer la dette nationale; et le libertin à sonder les voies mystérieuses de la Providence ou à concilier entr'elles les variétés sublimes de la révélation, avec les vues étroites de la raison humaine. Comme la religion est le plus intéressant et le plus attachant de tous les sujets, et celui que l'esprit humain peut le moins soumettre à ses recherches, elle devient en conséquence, comme nous l'avons déjà montré une des causes les plus fertiles de la folie, et produit les espèces de démence les plus difficiles à guérir.

La folie ne se forme et ne se manifeste tout d'un

coup que rarement; ses approches se font sentir graduellement : l'*esprit de ruse et de défiance* qui en est ordinairement le symptôme le plus frappant, en est aussi le précurseur. — En décrivant les symptômes, nous devons avoir soin de tracer une ligne de démarcation entre la folie idiote, la folie mélancolique et la folie sanguine, dont les variétés sont les plus frappantes.—Notre intention n'est pas pour le moment de nous engager dans une discussion sur la nécessité de classer l'idiotisme complet comme constituant une espèce, mais seulement de décrire et de distinguer cet état de langueur qui appartient aux constitutions leuco phlegmatiques, et dont la marche et les progrès sont lents et presqu'insensibles.

La folie idiote commence par la *taciturnité*, et une grande réserve; bientôt le malade a contracté l'habitude *de grommeler entre ses dents*, et de ne point faire attention à la personne qui lui parle; il est dans l'impossibilité de se rappeler rien de ce qui vient de se passer; peu à peu le *grommèlement devient plus distinct;* et alors on s'aperçoit que le malade voit les objets différens de ce qu'ils sont en réalité; ou, si la perversion de la perception n'a pas encore lieu, les objets cependant ne font point sur le malade *leur impression accoutumée;* ou bien son esprit, moins frappé des objets qui l'entourent, que de ses pro-

pres idées, ne laisse guères plus d'influence sur lui-même qu'à ces dernières;—dans cet état, le sommeil est ordinairement troublé, quoique paisible quelquefois et sans interruption; mais dans ce dernier cas même, il ne procure aucun soulagement au malade, et l'esprit n'en est pas plus fortifié lors du réveil. En général la tête paraît pesante, les yeux sont rouges. Dans plusieurs cas néanmoins, on n'aperçoit aucun de ces symptômes; mais la digestion se fait toujours avec lenteur; le malade n'éprouve que rarement le besoin d'aller à la selle;—il perd la soif et l'appétit, et n'est plus sensible aux impressions du froid, quoiqu'il ne soit pas cependant indifférent aux intérêts et aux événemens de ce monde. D'un autre côté, *la méfiance et le soupçon prédominent en lui; il emploie la plus grande ruse pour se garantir de ce qu'il juge lui être contraire;* —souvent le pouls n'est que faiblement altéré; les urines sont copieuses et pâles.

Dans cette situation, le malade entre même en fureur, si on veut le contrarier ou le gêner dans ses actions : il emploiera pour repousser ce qu'il a pris en aversion toutes ses forces, qui reçoivent un grand accroissement de cet accès. Dans cette crise, ses yeux deviennent étincelans de fureur; son teint est animé, tandis que ces extrémités restent froides; ses mains sont tremblantes; mais

excepté ce qu'il oppose à la contrainte qu'on veut lui faire, toutes ses autres facultés demeurent faibles et presque nulles.

La folie mélancolique ne paraît pas différer beaucoup;—mais le malade, lorsqu'il est revenu à lui, ne semble pas avoir perdu l'usage d'aucune de ses facultés mentales. Souvent, quand l'imagination le domine, il raisonne avec sagacité en égard à l'état de son intelligence; et les précautions qu'il prend pour se garantir d'un choc, lorsqu'il *s'imagine être transformé en quelque vase fragile, sont ingénieuses et dirigées avec prudence.*—Dans ces circonstances, le pouls est languissant; les intestins dans un état de torpeur; les urines claires et limpides; le sommeil est ordinairement lourd et ne soulage point, ou le malade ne paraît pas en ressentir ses approches, et nie souvent avec emportement d'avoir dormi.—L'esprit, dans cette espèce de folie, est ordinairement comme cloué sur une seule idée, et s'y attache avec une ténacité extraordinaire. La violence où le jette la contradiction se fait remarquer par son excès;—la différence qui existe entre ces deux variétés ne paraît pas résider autant dans le tempéramment, que dans la versatilité de l'un dont l'esprit saute d'une idée à une autre, et dans la fixité de l'autre qui s'attache à une seule. Nous pouvons ajouter que la première ma-

ladie est celle d'un esprit faible, et la seconde, celle d'un esprit vigoureux.—Aretée décrit la manie mélancolique avec une précision remarquable(1).

La manie sanguine est très-différente; ce qui la caractérise d'abord, c'est une grande irrégu-

---

(1) « Ceux qui sont affectés de la mélancolie, dit-il, sont tristes, » abattus et stupides, sans aucun motif apparent;—ils tremblent de » frayeur, et sont tout à fait dépourvus de courage; ils sont sujets » à se réveiller en sursaut, et se plaisent particulièrement dans la » solitude.—Ils sont très-enclins à la colère; leur tempéramment » change d'un instant à l'autre, et ils sont prêts à se formaliser » pour la plus petite bagatelle; ils deviennent quelquefois si avares » qu'ils ne veulent pas se dessaisir de rien de ce qu'ils possèdent; » puis ensuite donnant dans un excès contraire, ils se livrent à la » plus imbécile prodigalité.—Ils sont en général constipés, souvent » ils ne peuvent rendre aucun excrément, ou leurs excrémens » sont secs, ronds, et couverts d'une humeur noire et bilieuse; » leur urine est en petite quantité, âcre et bilieuse.—Ils rottent » fréquemment, et vomissent quelquefois une certaine humeur » âcre mêlée de bile;—leur teint devient pâle, leur pouls est » languissant;—ils sont paresseux, indolens et faibles, mais ils » mangent avec voracité : lorsque la maladie approche de la folie, » la moindre provocation suffit pour jeter le malade dans un accès » de rage et de fureur;—les uns s'échappent alors et errent loin » de leurs maisons; — d'autres se mettent à pousser des cris » hideux;—quelques-uns fuient l'aspect des hommes, s'enfoncent » dans la solitude, et ne se plaisent à converser qu'avec eux- » mêmes; d'autres se déchirent et se meurtrissent le corps.— » Lorsque cette maladie est dans son plus haut période, le malade » voit flotter devant ses yeux des images rouges; souvent il s'imagine » être frappé par la foudre;—il a un penchant excessif à la volupté, » et s'y livre en public, sans être retenu par la crainte ni par la » honte; — mais lorsque la maladie est sur son déclin, il devient » stupide, immobile et morne; et s'il vient à connaître le malheur » de sa position, il tombe dans un excès de tristesse et d'abatte- « ment. »

larité dans les esprits qui s'élèvent et s'exaltent quelquefois à un très-haut degré, et s'abaissent ensuite à proportion, sans qu'il y ait de motif suffisant ni pour l'un ni pour l'autre.—Cette espèce de folie est ordinairement l'effet d'une joie soudaine et excessive : en effet, elle a été plus souvent le résultat du succès que du défaut de réussite, dans l'année célèbre par la spéculation dite *de la mer du sud.*—Un des premiers symptômes, c'est une élocution haute et rapide, toutes les fois qu'il est question de sujets ordinaires; un sentiment intime que l'on jouit d'une santé parfaite, accompagné de jactances immodérées sur le bon état de son corps et de son esprit.—Le sommeil est souvent troublé, et les veilles deviennent quelquefois continues.—Les sujets qui occupent et agitent l'esprit du malade sont aussi variés que son imagination; il se livre ardemment à un sujet qu'il abandonne soudain pour passer à un autre.—Les personnes qu'il aimait auparavant deviennent alors l'objet de son aversion, et il recherche avec une anxiété passionnée des étrangers ou des personnes qui ne peuvent que lui être indifférentes. Ses yeux sont rouges et égarés; ses regards prompts et divergens; —son visage enflammé; et ses oreilles éprouvent un tintement importun. —Le malade devient d'une défiance excessive,

et se tient continuellement sur ses gardes pour se préserver des injures qu'il croit avoir à craindre; car, il se figure toujours être en butte aux persécutions d'un ennemi, qui est ordinairement un de ses plus proches parens: il *n'est pas extraordinaire de voir le malade se mettre dans l'idée que tous ceux qui l'entourent sont eux-mêmes atteints de folie*,—et c'est pour lui un *grand plaisir d'imaginer différens stratagèmes pour se garantir de ces prétendus fous et les faire séquestrer.*—Lorsqu'il a quelqu'objet en vue, il ne se laisse pas décourager par le manque de succès, au point de renoncer à sa poursuite, il ne fait que remettre à un autre tems l'accomplissement de son projet, dont le succès est toujours, suivant lui, sur le point d'arriver. Le pouls, dans cet état, est souvent naturel, mais fréquemment très-vif; la langue est toujours sèche; la peau n'a plus la douceur et la souplesse ordinaire dans l'état de santé; l'urine est généralement d'une couleur très-foncée.

En considérant l'organisation humaine, on serait en droit de s'écrier, entraîné par un sentiment d'admiration : *quel ouvrage étonnant! quel mécanisme compliqué que l'homme !!*—Mais lorsque nous le voyons dans cet état où la raison dont il s'enorgueillit, au lieu de lui être utile, ne sert plus qu'à l'égarer; lorsque nous le voyons

exposé aux assauts et aux outrages de tous les élémens, insensible au froid et aux avantages de la propreté, sourd à la voix de la religion, réfractaire aux simples lois de la décence ; lorsque nous l'entendons proférer les plus horribles blasphêmes, employer le langage le plus grossier et le plus obscène, dont il rougit lui-même dans ses momens lucides, où le souvenir de son égarement ajoute encore à l'horreur de sa situation, c'est alors qu'on peut s'écrier à juste titre : Hélas ! pauvre humanité.

Cependant nous n'avons fait jusqu'ici *qu'esquisser les premiers traits de ce tableau, en retraçant les caractères les plus distinctifs.*—Pour compléter cette peinture, il faudrait un volume entier; car les écarts de l'imagination sont si excentriques, si bizarres, si variés, quand la raison ne tient plus les rênes de notre jugement, qu'il est presqu'impossible de les passer tous en revue. Dans l'habitude générale de l'esprit humain, quand une fois nos facultés ne sont plus en équilibre, il en résulte des absurdités sans nombre ; et même lorsque la raison est encore assise sur son trône, ne remarque-t-on pas, dans la conduite des hommes, des bizarreries qui ne semblent que trop justifier la maxime du Portique dont nous avons fait mention plus haut?

La manie souvent se relâche, et revient quel-

quefois par accès périodiques : *on a remarqué que ses retours ont souvent lieu au renouvellement de la lune ou lorsqu'elle est dans son plein; du moins la folie est toujours plus forte à ces époques.* On a remarqué aussi que la manie se compose ordinairement d'égaremens et d'intervalles lucides;—et cette observation est vraie à quelques égards.—La violence du maniaque en effet s'exalte, s'exaspère, s'abat et se relâche alternativement.

Nous ne connaissons aucun tempéramment prédisposé à la manie, si ce n'est le tempéramment mélancolique; la tendance à la démence sanguine s'annonce par une conduite inconstante, irrégulière et variable, par le passage subit de l'état d'enthousiasme, et d'exaltation des facultés intellectuelles, à l'état d'abattement, à une prostration de toutes les forces morales. La cause de la démence, dans le mélancolique, est la concentration de son esprit sur une seule et même idée, *par une méditation profonde, inaccessible à toute espèce de joie, et presque toujours invariable dans son objet.*—La frénésie idiote provient en général d'un tempéramment inconstant et léger, irréfléchi et sans discernement. Cette dernière espèce est cependant fort rare, et nous ne voudrions pas faire le procès aux individus mâles ou femelles qui se font re-

marquer par leur inconséquence et leur légéreté ; — *car alors les maisons des fous ne suffiraient pas pour faire renfermer tous les malades !*

Une cause physique de la folie, quoique très-éloignée, c'est très-souvent la goutte, soit qu'elle n'ait pu se faire jour au dehors, soit qu'elle ait été répercutée ou mal soignée. Il en est de même des éruptions et des sueurs rentrées, ou de la suppression de quelques évacuations naturelles. Souvent chez les femmes, la grossesse est suivie de manie, et par un effet contraire, la mélancolie des femmes, affligées d'une abondance de lait, est guérie par la grossesse. Souvent une attaque d'asthme, a été, lors de sa cessation, suivie d'aliénation mentale ; et quelquefois un paroxisme de démence a disparu pour faire place à un asthme spasmodique. Comme les organes de la génération ont une grande connexité avec l'esprit, ainsi que nous l'avons observé, *la privation de ces jouissances, que réclame notre nature, est souvent une cause de la manie* qui, pour n'être pas soupçonnée, n'en est pas moins fréquente, principalement dans les individus du sexe masculin dont le tempéramment est mélancolique, et dans les individus du sexe féminin qui ont le tempéramment sanguin.

Parmi les causes mentales et éloignées, ou pour mieux dire, parmi les causes qui provien-

nent de l'esprit, on peut compter *la douleur, une espérance long-tems entretenue et tout-à-coup frustrée et anéantie par une catastrophe imprévue, une joie extravagante produite par un bonheur inespéré. Les agitations occasionnées par ces causes entraînent des dérangemens physiques, qui souvent engendrent à leur tour la démence,* par une réaction sur les facultés intellectuelles.

Il est hors de doute que la folie est souvent inhérente au tempéramment, et qu'elle passe, par une triste hérédité, des pères aux enfans, en épargnant quelquefois une génération entière, pour reparaître dans la suivante. Cette maladie se transmet suivant toutes les apparences, comme la forme du visage, les traits, le teint, etc., de la même manière qu'on l'a observé dans la succession des maladies scrofuleuses, ce qui n'est pas la seule preuve que la folie n'est autre chose qu'un dérangement physique.

L'altération la plus frappante et la plus constante dans le physique du maniaque est une réplétion extraordinaire des vaisseaux cérébraux. Quoique cette réplétion soit moins sensible et moins apparente dans la folie versatile, nommée idiotisme, elle l'accompagne néanmoins assez fréquemment. Elle n'a pas lieu dans cette espèce d'égarement qui

résulte de la faiblesse et de l'inanition; il est vrai qu'on ne peut regarder cet état comme un état de manie. La réplétion n'a point lieu non plus dans ces aberrations momentanées de l'intellect qui résultent de quelques substances délétères introduites dans l'estomac. Aussi, suivant notre définition, ces aberrations transitoires ne peuvent être traitées de démence. Cependant ce serait une témérité d'assurer que ce gonflement des organes cérébraux a constamment lieu chez tous les maniaques.

On a découvert par la dissection des cadavres de ces infortunés, des exemples incontestables et nombreux de cette tension organique. Mais nous devons dire qu'on a remarqué aussi quelquefois dans ces cadavres une sécheresse extraordinaire, accompagnée du raccourcissement de la substance médullaire, et quelquefois une mollesse contre nature dans les cavités intérieures du crâne.— Plus fréquemment encore, on y a aperçu des tumeurs, quelquefois des abcès dans la base du *cerebrum*, quoique ceci soit plutôt la cause des paroxismes convulsifs.—Les symptômes indicatifs de la démence, ou manie, sont une espèce d'impossibilité de s'arrêter sur rien, et un bouleversement dans les facultés qui agissent ordinairement à l'unisson; ce qui doit nécessairement résulter d'un défaut de communication

entre les différentes parties, ou d'une distribution irrégulière du fluide nerveux.—Le manque de communication peut également résulter d'une obstruction dans les organes, de la destruction de quelques parties de l'organisation cérébrale, et peut-être d'une altération dans la qualité de ce fluide que nous avons appelé nerveux.—L'irrégularité de la distribution de ce fluide peut être occasionnée par l'irritation excessive d'une portion de la substance médullaire, ou par l'affaiblissement de quelqu'autre substance.—Les dissections que l'on a faites viennent à l'appui de ces différentes opinions; mais malheureusement nous connaissons trop peu de cas où la dissection présente une connexité suffisante entre les symptômes et les apparences anatomiques, pour pouvoir expliquer l'influence de ces altérations organiques dans différentes circonstances. Ce que nous savons en général, c'est que la substance médullaire se trouve communément dans un état de mollesse; et de plus, chez les idiots, dans un état de sécheresse, et de raccourcissement chez les mélancoliques; tandis que chez les fous furieux, on trouve, du moins généralement, en disséquant leur cadavre, un fluide âcre, actif et irritant. Les abcès dans la base cérébrale font ordinairement délivrer le malade, qui grommèle et murmure à voix basse.

On a soutenu que la conformation du crâne pouvait être une cause de la manie, mais Pinel, qui l'a examiné avec beaucoup d'attention, trouve qu'il n'y a point une connexité assez marquée entre la configuration du crâne et les affections maniaques, *excepté dans les idiots, chez qui la partie supérieure de la tête est raccourcie, les côtés applatis, et tout le crâne allongé*; en général, les marques les plus distinctives du crâne des maniaques sont l'applatissement des os des tempes, et la rétraction de l'occiput. — On découvre souvent dans le crâne des maniaques une épaisseur extraordinaire; mais cela n'arrive pas constamment. Le docteur Pinel ne paraît pas s'être aperçu de l'état de mollesse ou de sécheresse de la portion médullaire, remarquée par d'autres auteurs;—ce qui paraît l'avoir le plus frappé dans ses recherches anatomiques, c'est la tension des organes cérébraux.

Les pronostics de cette maladie sont extrêmement sinistres, excepté quand elle procède d'une éruption interceptée, d'une goutte incomplète, ou de l'obstruction causée par une fistule survenue dans l'anus. — *Lorsque la manie provient de l'organisation même du tempéramment, ou qu'on ne peut lui assigner une cause distincte, il est rare que le malade en guérisse.* — *Les folies furieuses et celles qui ont pris leur source*

dans une exaltation religieuse, résistent opiniâtrement à tous les moyens curatifs et sont rarement surmontées, lorsqu'elles proviennent d'un chagrin violent et comprimé, surtout en amour. La maladie se montre d'une obstination toute particulière, principalement si le malade ne trouve aucun soulagement dans le sommeil; si les émétiques et les médecines ne produisent aucun effet; si les convulsions surviennent, ou si l'on remarque une débilité, un affaiblissement considérable dans le physique : la maladie doit être alors regardée somme incurable, et la mort en est bientôt la conséquence.

La diagnostique n'en est pas difficile :—l'absence de la fièvre marque clairement la différence qui existe entre la manie et toute autre affection qui pourrait lui ressembler.

Le traitement de la manie est simple, et n'exige que peu d'art; souvent contrariée, elle perd de son activité. L'égarement ou le délire qui résulte de l'inanition, les imaginations bizarres produites par des substances délétères, s'évanouissent lorsque le malade a recouvré ses forces, lorsque la cause productive a été neutralisée, ou bien lorsque l'habitude a amorti la vivacité des impressions; ce qui ne tarde pas d'arriver, pour peu qu'il y ait de durée et de permanence dans les effets.—Les différentes espèces de manie dont

nous avons fait mention paraissent exiger chacune un traitement particulier d'après une méthode différente ; mais le soin des fous enfermés dans les hospices est souvent confié à des charlatans, et lors même que ces maisons sont sous la direction d'un médecin, on y procède rarement suivant les préceptes de la science.—Nous ne pouvons peut-être pas perfectionner, mais nous allons réunir du moins les différentes observations éparses dans les auteurs qui ont traité ce sujet intéressant.

D'abord, dans chaque espèce de folie, nous découvrons aisément qu'il y a une certaine détermination des humeurs vers le cerveau ; et lorsque la maladie résulte de quelqu'affection organique qui paraît interrompre la libre communication entre les différentes parties, cette interruption paraît agir comme un obstacle local, qui excite l'action des vaisseaux tout au tour.—C'est d'après ce point de vue que l'on doit diriger la conduite du traitement curatif : nous ferons mention des remèdes suivant l'ordre de leur importance.—Quant à d'autres détails sur la pratique des meilleurs médecins d'Angleterre, nous renvoyons le lecteur, pour la plus ample information, au 3me livre de cet ouvrage.

On a généralement et principalement employé les émétiques, et la raison de leur efficacité a été

suffisamment développée par plusieurs autres, et particulièrement par le docteur Parr, dans ses écrits précieux sur ce sujet.—Les émétiques seuls ont suffi pour prévenir un paroxisme de la folie, et lorsque leur usage est répété régulièrement et à des intervalles assez rapprochés, ils sont puissamment utiles. En général les émétiques ordinaires ne détermineront pas l'évacuation, si l'on n'y joint des antimoines, à cause de l'engourdissement de l'estomac; on peut y ajouter du *zinci vitriolati* avec du petit lait de moutarde, quelquefois même du tabac, du jus de l'asarabacca (1) ou seneçon.—Quelques personnes ont fait des objections contre l'émétique dont elles ignorent les propriétés et qu'elles accusent sans raison de déterminer les humeurs et de les refouler vers la tête.

On a cependant recours aux purgatifs actifs avec raison, pour des motifs qui paraîtront assez évidens. Ils sont principalement utiles dans la manie mélancolique. Dans l'espèce de folie sanguine on doit de préférence employer les substances salines; mais lorsque la maladie résulte de l'interruption des évacuations nécessaires du bas-ventre, ces purgatifs qui excitent principalement l'action du colon et du rectum sont

---

(1) *Asarum. Asarum europœum de Linné.*

fort utiles. Les anciens avaient coutume d'employer l'ellébore, mais ils en tempéraient l'activité par quelque menstrue et des préparations : du reste nous ne trouvons nulle part que cette substance eût quelque vertu particulière ; cependant, si la plante employée par les médecins de l'antiquité n'est autre chose, comme nous avons lieu de le présumer, qu'une espèce d'adonis, il est probable qu'elle réunissait la qualité anodine à la propriété cathartique.

Ce qu'on a remarqué concernant la grande proportion de fluide vital renfermé dans les vaisseaux à l'extrémité, donnera une explication suffisante des effets des diaphorétiques.—Cependant nous n'avons aucun exemple bien frappant de leur utilité, et l'impatience des fous qui les porte à se débarrasser de leur couverture, semble s'opposer à tous les avantages de cette évacuation. Dans le fait, cependant, la chaleur occasionnée par ces diaphorétiques est au-dessus de celle qu'on appelle le point de la transpiration, et la diaphorèse a un effet d'autant plus assuré que l'on en modère les excès.—Le seul remède de cette espèce qui paraît avoir été remarquablement utile, c'est le vinaigre ; cette liqueur a été administrée avec du camphre par le docteur Locher de Vienne ; mais on a trouvé par l'expérience qu'il avait autant d'effet et même davan-

tage sans l'addition du camphre. M. Pargeter a recommandé une sorte de vinaigre camphré, mais nous n'y avons reconnu aucune vertu particulière. — On a beaucoup prôné l'usage des bains chauds qui sont un remède de même nature. Dans le fait, ces bains sont très-utiles quand la chaleur en est modérée et n'excède pas 96 ou 98 degrés. Nous n'avons pas fait mention de la saignée, parce qu'elle n'offre aucun avantage particulier : mais lorsque la folie se change en un violent délire, la saignée devient alors nécessaire; le sang doit être tiré avec une sorte de hardiesse décisive qui jette le malade dans un long évanouissement.—L'ouverture des veines jugulaires et la saignée topique par l'application des sangsues ou des ventouses, si la quantité de sang que l'on a extrait est considérable, peuvent produire un bon effet.

Mais ce que nous venons de dire ne doit s'entendre que de cet état violent où la folie devient une véritable frénésie. Certes, le moyen le plus efficace serait d'*ouvrir l'artère de la tempe* dans les fous furieux, et de faire ensuite usage des eaux dont il est fait mention dans *notre* dernière lettre, livre 2.

Les vésicatoires ont été appliqués dans les mêmes vues; mais ce ne sont pas des remèdes favoris.—Cela vient-il de ce que l'évacuation qui

en résulte est la plus propre à soulager une inflammation active, et qu'elles sont moins adaptées aux plénitudes chroniques ?—ou bien a-t-on la crainte que l'irritation opérée par les vésicatoires n'ait quelque danger ? sont-ce là les motifs qui ont déterminé les médecins à révoquer en doute leur utilité ? c'est ce que nous n'entreprendrons point de décider. Quant à nous, nous pensons qu'ils n'ont aucune vertu particulière, et que l'évacuation abondante qui se fait au moyen d'un séton ou fil de soie est de beaucoup plus avantageuse. Pour qu'un vésicatoire soit vraiment utile, il faut l'appliquer sur le sommet de la tête.

Le docteur Mead a parlé de l'utilité des diurétiques; mais nous ne croyons pas que l'expérience des tems modernes soit en faveur de ce moyen; car nous n'avons pas eu assez de confiance en ce genre de remède pour y recourir. Les diurétiques préférés sont les sels alkalins; mais c'est tout au plus s'ils sont suffisans : l'opinion sur les obstructions produites par la stagnation des humeurs était alors si généralement répandue, qu'on ne doit pas être embarrassé pour démêler le motif qui dictait cette recommandation, et ce qu'on débitait sur les bons effets de ce remède.

Les sédatifs sont indiqués partout, et toutes les espèces ont été employées avec plus ou moins de succès;—chaque médicament a ses partisans et

ses proneurs, et a eu à son tour un moment de vogue.—On a surtout la plus grande confiance dans les réfrigérans et dans les sels neutres.—On les administre ordinairement en les combinant avec leurs vertus purgatives.—Le nitre est moins souvent employé. Mais les rafraîchissans de toutes les sortes ont toujours été très-salutaires :—la calotte d'argile a été remplacée par des effusions d'eau froide, ou des fomentations d'eau froide et de vinaigre;—*on a poussé la chose même jusqu'à tenir par force des fous sous l'eau presque jusqu'à suffocation.* Le maniaque qui est parvenu à s'échapper du lieu de sa détention et qui est resté exposé aux vigueurs d'un froid excessif, a souvent recouvré l'usage de sa raison; et ceux qui ont failli se noyer, et qu'on a retiré de l'eau avec peine, ont eu quelquefois le double bonheur de guérir de la maladie et d'échapper au danger de l'eau.

Les sédatifs antispasmodiques sont les fétides, le musc et le camphre : les premiers sont comparativement faibles ;—*le musc est plus efficace, mais il est rare d'en trouver de naturel, et il est très-coûteux; le camphre est plus actif que les autres, et nous nous sommes convaincus, qu'administré à fortes doses, c'est un excellent remède.*—Si l'on en met à chaque dose une quantité au dessous d'un scrupule, cette potion n'aura peut-être

aucun effet;—peu de personnes peuvent en supporter plus d'une drachme.

Quant aux narcotiques, on les a employés dans toutes leurs variétés, particulièrement les médecins de l'Allemagne et de l'Angleterre. Stork employait le stramonium; Colin la ciguë et l'aconit (1). L'ellébore des anciens était, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'adonis des modernes. Willis administrait ces extraits de ciguë et d'hyoscyamus; — Fothergil, médecin de Bath, l'hyoscyamus toute seule : dernièrement on faisait en Angleterre un usage très-étendu de la digitale. L'emploi de ces narcotiques a été souvent très-salutaire, et souvent aussi n'a eu aucun succès, car la maladie est généralement incurable.— La digitale offre de plus grandes espérances; après elle c'est l'hyoscyamus, et le stramonium.

L'effet de ces remèdes est souvent soporatif; mais celui qui tient le premier rang parmi les narcotiques, c'est l'opium : il a été recommandé ou rejeté, plutôt par des préjugés en théorie que par l'expérience.—L'opium est souvent d'une grande efficacité dans le traitement de la folie; mais on ne doit l'administrer au malade que lorsque son estomac et ses intestins ont été bien

---

(1) *Aconitum napellus Linné, Sp. pl.* 75,

Dérivations variées selon les étymologistes

1° *ακόνη*, —2° *ακόνις*, — 3° *ακων*, *ακη*, — *ακόνιζομαι*

vuidés, et les vaisseaux de la tête suffisamment évacués au moyen d'une saignée topique bien activée, par l'application des ventouses ou du séton.--Dans ces circonstances l'opium est très-utile, si on le mêle avec une forte dose de camphre; cependant il ne produira souvent aucun effet, ainsi que les autres médicamens dans une maladie opiniâtre. Le docteur Monro administrait à ses malades du borax en larges doses pour leur procurer du sommeil.

Nous avons remarqué qu'il y a des cas où l'interruption de l'équilibre entre les différentes parties de la cervelle provient d'un relâchement d'activité dans une portion de cet organe;--mais ces cas, ainsi que nous en avons fait la remarque, sont en petit nombre, et se composent ordinairement de ces sortes d'égarement et d'aberration ou l'on reste plongé un instant après le réveil, au lieu de ce manque de mémoire qui se fait sentir après de longues fièvres, ou d'autres causes d'affaiblissement. Si la folie venait à se démontrer, dans ces circonstances, les meilleurs remèdes pour l'extirper sont : un régime nourrissant, des toniques et une parfaite tranquillité;—car une irritation continue et violente est une cause suffisante pour produire cet état de faiblesse et de débilité qui accompagne ordinairement la restauration des facultés intellectuelles.

Le fou, avec autant de vigueur à lui seul que vingt hommes ensemble, est toujours très-poltron : il tremblera devant un enfant, si cet enfant lui parle d'un ton de menace et d'autorité ; un regard assuré suffit pour lui imposer, et la crainte des traitemens sévères qu'il a déjà endurés, et dont il peut appréhender le retour, donneront à ce regard un ascendant irrésistible. Outre cette couardise excessive, le fou est encore très-rusé et très-cauteleux. On a besoin de beaucoup de vigilance et de précautions pour ne pas se laisser prendre par *ses stratagêmes et ses artifices.* Le plus grand avantage que l'on retire de ce regard imposant, c'est que le malade devient souple et obéissant, la crainte que lui inspire ce regard arrête sur le champ les bizarres saillies de son imagination déréglée, et son effroi lui tient lieu de cette raison et de ce jugement qui furent autrefois son avantage. L'esprit, se trouvant réglé de cette manière, reprend de lui-même son allure accoutumée; et si on le tient avec persévérence dans cette assiette, on ramène souvent la raison du malade. Ainsi, dans le cas auquel nous avons fait allusion dans la vie commune, lorsque la conduite n'est pas toujours réglée par le jugement ou soumise à une autorité, il en résulte des écarts et des extravagances absurdes; mais si un homme ferme et prudent, le

juste d'Horace, *justus et propositi tenax*, vient à prendre les rênes, toutes les facultés de l'entendement ne tardent pas à rentrer dans l'ordre, et la conduite de l'individu ainsi contenu devient sage et régulière.

Le gilet spécial dont les manches sont liées par des cordons à nœud coulant au-delà des doigts, de manière que les bras sont comme enchaînés et emmaillotés, est souvent nécessaire pour mettre le fou dans l'impossibilité de nuire aux autres et à lui-même.

Le traitement moral, consiste principalement dans une certaine complaisance pour les fantaisies du malade, lorsqu'elles sont innocentes, sauf à les réprimer avec rigueur toutes les fois qu'elles sont dangereuses, et dans les efforts à faire en même tems pour provoquer le retour des idées saines et naturelles. — Cette méthode rend le malade d'une obéissance ponctuelle pour prendre les remèdes qui peuvent lui être prescrits.

Parmi ces remèdes, les plus utiles sont des émétiques, des laxatifs salins, de nitre, de camphre et d'opium (*), l'aconit, de musc, de ciguë, d'hyoscyamus ; la digitale ; stramonium, calomelas, et le pil. hydr. (Ph. Lond.), borax, pulv. Jacobi et calomel mêlé, — et en cas de débilité le quinquina et le ferri rubigo. — En quelques cas l'usage de boire une grande quantité d'eau froide a bien réussi.

(*) On prétend que l'opium est un remède dangereux dans la folie.

Ces remèdes, avec des évacuations des humeurs de la tête provoquées par l'application des vésicatoires ou par un *séton*, sont principalement utiles pour modérer l'impétuosité des fluides qui sont refoulés vers la tête, ce qui est certainement l'objet le plus essentiel que l'on doive se proposer dans le traitement de cette maladie, qu'on a si souvent tenté d'acquérir avec le mercure, et dont l'usage peut-être n'a pas toujours manqué.

Le moxa, les ventouses, et surtout en certains cas, l'ouverture de l'artère de la tempe; les bains chauds et l'application de l'eau froide ne doivent pas être oubliés. (*Voyez* livre 2 de cet ouvrage.) On peut aussi consulter les auteurs suivans, dans lesquels nous avons regardé comme avantageux de rendre fidèlement et de préférence les propres expressions, lorsque nous avons trouvé ses sentimens conformes aux nôtres : Aretons; Arnold; Boerhaave; Beattic; Black; Celsus; Cullen; Chrétien; Currie; Cox; Chiarugi, de Florence; Esquirol; Hoffman; Haslum; Linné; Muzzel; Morgani; Plater; Pinel; Parr; Pearson; Sennertus; Sydenham; Sauvage; Trallian; et Veitch.

Le régime doit être réglé dans la même vue et se compose d'alimens doux, légers, qui ne soient pas trop succulens et trop nourrissans;— la boisson doit être tout simplement de l'eau. L'exercice, lorsque le cas permettra que l'on s'occupe à divertir le malade, est très-convenable et fort propre à l'égayer, de même que la société de personnes sociables qui aient la fermeté nécessaire

saire pour s'opposer à ses caprices fantasques. Il est nécessaire aussi de le faire passer adroitement d'un sujet de conversation à un autre, et d'éviter que ces entretiens ne le fatiguent ;--tous ces moyens sont infiniment salutaires ;—il en est de même de la musique qui, par la puissance magique de ses accords harmonieux, s'empare de l'esprit des auditeurs : on en a reconnu les bons effets sur ceux des fous qui en avaient eu la passion (1).

Tout le monde connaît cette sentence de notre compatriote : *quiconque n'aime pas la musique a un caractère méchant.*

On sait que la musique a toujours été regardée en tous tems et dans tous les pays comme ayant

---

(1) Les anciens, dit M. Esquirol, ont vanté les effets admirables de la musique. Hérodote et Pausanias assurent que la plupart des législateurs furent musiciens; qu'ils se servaient de la musique pour civiliser les hommes. Le mode Phrygien excitait la fureur ; le Lydien portait à la mélancolie ; l'Éolien était consacré aux passions amoureuses. Chaque passion avait un rhythme qui lui était propre, tandis que les modernes ont tout sacrifié à l'harmonie. Les Juifs, les Grecs, les Romains, ont également apprécié l'influence de la musique. Tout le monde connaît l'effet que produit sur les Suisses le *Ran des Vaches.* La musique agit sur le physique, en déterminant des secousses nerveuses, en excitant la circulation, comme l'avait observé Grétry sur lui-même : elle agit sur le moral, en fixant l'attention par des expressions douces, par des souvenirs agréables. En effet, si l'on veut obtenir quelques succès, il faut avoir peu d'instrumens, il faut les placer hors de la vue du malade, et faire exécuter des airs familiers à son enfance, ou qui lui étaient agréables avant sa maladie.

une influence puissante sur l'*ame* et sur les *sens*; et il est reconnu que la musique est le seul moyen pour guérir la maladie causée par la tarentule.—Ses effets sont évidens sur tous les animaux, même sur la dernière des brutes.—Les poissons n'y sont pas insensibles et semblent écouter avec attention des sons mélodieux. —La musique est aussi un *sûr passe-port* pour traverser en sûreté les vastes déserts d'Afrique, habités par les bêtes les plus féroces, comme elle est un moyen d'être admis en la *société du beau sexe de tous les pays*.

Nous avons lieu de croire que la musique produira d'heureux effets dans beaucoup de maladies. On en voit journellement ses effets naissans sur les passions.—*Elle donne à l'homme le plus poltron le courage nécessaire pour bien combattre.*—It makes the coward fight.—*Elle alimente la passion de l'amour.*—It is food for the lover.—*Elle mène le soldat à la gloire.*—And leads the soldier to glory.—Elle ranime le voyageur fatigué; en un mot, elle est un présent des dieux, et ses effets sont divins.

Avant de terminer ce volume, il est bon de dire un mot sur toutes les manières dont nous avons envisagé l'homme soit en société, soit dans l'état d'aliénation mentale dans tous les âges et chez toutes les nations, nous avons

trouvé en général les folles beaucoup plus méchantes que les fous; mais en France, il est aussi vrai que singulier que les femmes atteintes de cette maladie sont moins méchantes que les Anglaises leurs voisines. Les Françaises qui suivant l'opinion générale tiennent le premier rang en coquetterie, sont sujettes à la folie-mélancolie (1). , et les Anglaises à la folie-manie. —Les Italiennes sont plus sujettes à la démonomanie. — Les Hollandaises à la démence. — Les Allemandes à la maladie imaginaire. — Les Belges sont sujettes à l'idiotisme — Les Espagnoles et les Portugaises sont sujettes aux hallucinations.—Dans les Indes les femmes deviennent souvent folles à cause de leur orgueil insupportable, comme les Italiennes pour l'amour irrésistible.—En Afrique, il est rare de

(1) Nous avons vu avec infiniment de plaisir la pièce intitulée : *Maison des Fous*, représentée au théâtre royal du Parc, dans laquelle Émilie joue le rôle d'une folle avec beaucoup de talent. Elle représente le caractère de la folie-mélancolie avec tant de vérité, que sans quinze ans d'étude sur l'état d'aliénation mentale, notre illusion aurait été parfaite. La petite chanson qu'elle chante dans le premier acte est charmante, bien naturelle, et l'air vraiment mélancolique.

Elle a fait voir que le beau sexe peut atteindre la perfection lorsqu'il use de feintes, toujours si près du cœur d'une femme. M. Lemoigne a bien saisi le caractère de son rôle et a contribué au succès de la pièce. La scène entre lui et le maître de musique a été extrêmement naturelle, bien jouée et mérite beaucoup d'éloges.

trouver une folle, quoique les hommes soient souvent atteints de folie.—En Amérique, les femmes sont aussi moins sujettes à la folie qu'en Europe, parce quele luxe et la toilette n'y sont pas aussi en usage; car on ne doit pas regarder comme folie leur grande habitude de rester tranquille dans leur ménage.—La plus grande folie des femmes européennes, et qui est l'origine de tous leurs vices et de leur malheur, est au contraire de ne rentrer jamais chez elles qu'à trois à quatre heures du matin, *pour rester alors dans leur lit toute la journée*, *afin de se remettre des effets de leur débauche*, *qu'elles doivent renouveler le soir.*—On appelle cela l'usage du grand monde.—Les spectacles, les bals, et spécialement ceux masqués, sont souvent la cause de la folie, de tous les désordres, de la corruption des mœurs et de la ruine des familles.—C'est là que la coquette et la petite maîtresse se rendent toutes deux. *C'est là que le mari complaisant amène son épouse et sa fille ;* c'est là le rendez-vous pour le bon ami et pour la bonne amie, n'est-ce pas tout cela une folie complète ?

Cette folie contagieuse s'est introduite jusque dans le nouveau royaume des Pays-Bas.—Nous ne connaissons pas beaucoup le caractère des Hollandaises ; mais si nous pouvons juger des femmes de cette nation par celles que nous

avons vues en France et en Belgique, nous pouvons dire avec vérité qu'elles peuvent être classées parmi les Françaises ; mais les coquettes hollandaises sont mêmes plus rusées que celles françaises ; parce que les Françaises sont souvent franches et toujours reconnaissantes, les Hollandaises jamais ! — Les Anglaises, malgré leur orgueil et leur pruderie, après avoir habité trois mois le continent, *surpassent en intrigue, non-seulement les Hollandaises, mais les femmes de tous les pays ;* c'est ce dont nous avons été à même de juger à Bruxelles et à Paris. Combien d'Anglaises n'avons-nous pas vu devenir folles après avoir, comme on dit en Angleterre, gagné leur liberté, c'est-à-dire, secoué l'esclavage de leur mari, de leur ménage et de leur parens, pour suivre en tout les usages des petites maîtresses et des coquettes parisiennes !!!

Nous finissons ce tableau par le portrait d'une jolie Anglaise, tracé par sa propre main (1), ci-

---

(1) Voici les extraits de ses lettres écrites lorsqu'elle était prisonnière au banc du roi, Nos 1, 2 et 3, et de ses déclarations faites alors sous la foi du serment, Nos 4 et 5, traduits sur l'original anglais.

Madame ..... à son avoué ..... octobre 1814.

Faites connaître la cruauté de ma situation et les infâmes moyens employés par le général ..... pour me dépouiller de ma propriété et abréger mes jours ; — publiez à toute la terre son parjure ; — *poursuivez-le criminellement ; faites-le condamner au carcan ; le vil coquin devrait y être mis pour l'intérêt de la justice.* ÉLÉONORE.

devant femme d'un général, née, il est vrai, dans les Indes, mais qui a reçu son éducation en An-

---

N° 2. *La même au même*, 25 *octobre.*

Mon très-cher monsieur, j'ai consigné par écrit plusieurs autres faits concernant le général. Je crois que ces faits mettent au grand jour son caractère; *c'est à dessein de faire marcher malgré sa goutte Robert Th--p--n* (*son oncle*) *en prison.* *Signé* Éléonore.....

N° 3. *La même au même*, 9 *novembre.*

Mon très-cher monsieur, si un homme était posté *avec moi* de bon matin, pas plus tard que sept heures à la porte de Messieurs Robert et Samuel Th—p—n (son oncle et cousin) il pourrait, *j'en répondrais presque*, *se saisir du général* (son ci-devant mari), mais il faut qu'il fasse *sentinelle toute la journée* jusque bien avant dans la nuit : — *c'est un moyen infaillible.* — Comme il doit avoir des communications avec eux journellement. — Ils ont des espions, je le crois très-fort, dans tous les coins, *et Samuël lui seul en vaut trois.* — Je vis dans une crainte continuelle. — *Je conclus que Robert* (son oncle) *sera arrêté.* Dieu vous bénisse. — Hâtez-vous et écrivez.

Signé Éléonore......

N° 4. *Extrait de la déclaration sous serment de Madame* . . . .

. .

Ainsi déclare sous serment à la Cour d'Old Bailey, dans la cité de Londres, — le 2 déc. 1814, par devant moi S. Leblanc, juge, — Éléonore...... de Bath, femme de Guillaume..... de Lichfield, comte de Stafford Lt général dans les armées de S. M. B. — déclare sous serment que c'est par suite des barbares traitemens de son mari, et non à cause de sa mauvaise santé, comme *il l'a faussement affirmé qu'elle vivait séparée de lui dans une maison à part*; que deux mois après son mariage, il la menaça *de l'assommer*, et lui signifia qu'elle eût à quitter sa maison; qu'à différentes reprises il lui a extorqué, par *les plus violentes menaces* l'argent de ses menus-plaisirs, et qu'il a refusé à diverses époques, les choses les plus nécessaires à la vie; *même du beurre pour son déjeûner*;--qu'il s'est conduit envers elle avec tant de dureté et de despotisme, et d'une manière si révoltante

gleterre, et *qui a perdu la tête par excès d'orgueil*
Elle peut être classée dans le 4me genre, 2me es-

---

qu'il lui a rendu la vie insupportable, et l'a forcée d'en venir à un séparation;--que son mari, comme elle le présume, excita plusieur personnes à la *faire arrêter à trois diverses fois; et qu'elle fut forcé de se rendre dans la prison de la cour du banc du Roi;* — qu'ell s'adressa à M. Fox, procureur près la Cour des Doctors commons' qui fit en sa présence des représentations à son mari sur l'atrocit de sa conduite envers elle, et lui demanda s'il croyait qu'il fû possible qu'une femme pût se résigner à vivre avec un époux qui tout en partageant sa couche, ne se conduisait pas envers elle ave cette tendresse active qu'une femme est en droit d'attendre d'u mari, qui ne cohabite plus avec elle depuis six mois consécutifs, qu'elle se vit dans la nécessité de faire lit à part à cause des procédés indécens et .... de son mari. Que ce n'était point à cause (comme il l'a faussement affirmé par serment) des devoirs de so état militaire que son mari ne cohabitait plus du tout avec elle, à Clifton, ainsi qu'il l'a faussement déclaré; que lorsqu'il reçut l'ordre de s'embarquer pour l'Espagne, il refusa d'obéir, jugeant sans doute, qu'il était plus avantageux pour lui de ne pas suivre son drapeau.

Signé ÉLÉONORE......

N° 5. *Extrait de la déclaration de Madame* .....

Ainsi déclaré sous serment au *public office*, Southampton Buildings, *Chancery-Lane*, 16 novembre 1814, par devant moi.

Signé F. P. STRATFORD.

Éléonore ..... femme de Guillaume ..... déclare qu'elle a été renfermée huit ou neuf jours, à la requête de son mari présent à son arrestation—que pendant cette réclusion, elle a été très-cruellement menacée par Robert Th.--p.--n. (son oncle) qui, entre autres choses, la menaça d'une condamnation à une réclusion solataire; que craignant que sa vie ne fut en danger si elle réfusiat d'obéir aux ordres dudit Robert Th.--p.--n.,--et se trouvant sous l'influence de la force et de la terreur, elle signa un ordre sur MM. Drummonds ses banquiers, du nom d'Edward Harman, pour la somme de 400 livres sterling. *Signé* ÉLÉONORE. ...

Ce qui frappe le plus à la lecture de ces odieuses lettres et décla-

pèce de manie, qu'on appelle *Folie-tranquille.* Ses artifices et ses ruses surpassaient celles des

---

rations, c'est la dureté et la sécheresse du cœur de cette misérable femme. La haine semble avoir étouffé en elle tous les sentimens de la nature; *pas un seul regret, pas une seule larme pour ses malheureux enfans*, dont elle veut traîner le père au carcan! Elle met en question si ce ne serait pas une punition trop douce pour lui, que d'être transporté *au-delà des mers, et jeté sur les plages arides de Botany-Bay!* Comment le cœur d'une épouse et d'une mère a-t-il pu concevoir un seul instant un vœu aussi cruel? Peu satisfaite encore, elle veut étendre la même infâmie *sur son oncle* et *sur son cousin*, et un crime chez elle semble toujours appeler un autre crime.

Encore si elle ne se livrait à ces vœux criminels que dans l'emportement de sa colère, on pourrait peut-être la plaindre ou l'excuser.— Mais ce qui cause un véritable sentiment de frayeur, c'est qu'elle est froidement méchante, et que tout chez elle est calculé. Jamais assurément l'immoralité n'a été poussée plus loin; jamais femme ne s'est montrée plus froidement atroce et perfide!!

Qu'est-t-il besoin en effet de chercher à faire le portrait d'une femme qui s'est peinte elle-même d'avance, et sans y songer, sous les couleurs les plus noires? Astuce, violence, méchanceté, mépris des lois divines et humaines, tels sont les traits principaux du caractère de cette femme, et c'est sa propre main qui les a tracés!

Un des peintres les plus éloquens de l'antiquité, celui dont le pinceau vigoureux a imprimé sur le front des Néron et des Tibère un opprobre éternel, Tacite, qui semble avoir épuisé dans ses peintures tout ce que le cœur humain renferme de corruption, a aussi immortalisé le souvenir d'une femme dont le nom est devenu celui de l'impudicité même et de la dissolution. Il nous représente l'impure Messaline, rassasiée d'adultères par la facilité qu'elle avait à s'y livrer, se vautrant dans des prostitutions inconnues, et cherchant à assaisonner du sel de l'infâmie ses honteuses voluptés: *T......e ...... ad incognitas libidinos prostuèbat.* -- Quelle femme mieux que la femme ...... montre l'application de ce dernier trait? Elle peut donc se vanter à juste titre d'avoir réalisé de nos jours une des plus affreuses peintures de la plus vile dépravation. On

folles des autres nations, et quoique son jugement fût erroné et ses opinions absurdes sur quelques

---

voit l'horrible joie qu'elle fait éclater lorsqu'elle apprend que la main de la justice va s'appesantir sur *son mari*, *sur le père de ses trois enfans en bas âge*, *sur son oncle et sur son cousin*, *à cause de son horrible parjure?* Elle semble regretter de ne pouvoir aller elle-même à la tête de l'escouade de la police, pour se saisir de leurs personnes et les traîner dans un cachot!! Du fond de la retraite où elle est obligée de cacher sa honte, elle surveille, par ses espions, les démarches les plus secrètes de ses adversaires, qui cherchent à se soustraire aux poursuites exercées contre eux; elle dénonce leurs allées et venues aux agens de la police; elle donne à ceux-ci tous les renseignemens pour les aider à reconnaître les déguisemens de ceux-là, ou à découvrir leur asile; *pas un mouvement de pitié* sur le sort de ses propres enfans, dans le sein de cette mère dénaturée!.... Son cœur et ses yeux restent secs!!

Ses lettres et ses fausses déclarations sont plus que suffisantes pour lui arracher ce masque d'hypocrisie dont elle veut faire usage en France comme en Angleterre, pour tromper la religion des magistrats, du public et des juges. Certes, si l'on ne puise pas dans ces effusions affreusement naïves de son âme perverse la conviction de son immoralité, tout ce que nous pourrions ajouter à cet égard serait inutile et superflu.

Enfin elle a tenté par le plus infâme parjure de faire pendre son mari et son oncle, sa dame de compagnie et sa fille.—Voici un extrait de la lettre de cette dame de compagnie à l'ambassadeur de S. M. B.

« J'ai été, dit-elle, arrachée de mon lit, à sept heures du matin, et conduite dans une prison malsaine, adjacente à la préfecture de police. J'y ai été renfermée dans une salle fétide avec une soixantaine d'individus de mon sexe, le rebut de la société. Tant que mon argent a duré, on m'a laissé vivre à mes frais, mais dès que l'on s'est aperçu que l'argent me manquait, le geolier m'a dépouillée de mon schall, et j'ai été mise sur une charette, à 7 heures du matin, qui m'a conduite dans la prison où je suis toujours restée depuis. »

Quelle situation! cependant ce n'est qu'une esquisse imparfaite!

sujets, cependant elles étaient raisonnables sur la plupart des autres.

Souvent ses facultés mentales furent vigoureuses; mais son esprit fut ordinairement capricieux, jaloux et soupçonneux, presque toujours avec une grande subtilité d'esprit et même de génie. La vengeance a été ses délices.

Elle a inventé les calomnies les plus grossières contre ses propres sœurs, les D[lles] Th—p.—n's, de Grosvenor Square, à Londres, même contre celui qui lui a sauvé la vie. Mais tous ses mensonges se trouvent réfutés d'avance par elle dans cette singulière correspondance; sans doute, lorsqu'elle écrivait ainsi sa propre condamnation, une main invisible, une main d'en haut conduisait la sienne, et préparait à la victime de sa perfidie, des moyens victorieux pour confondre ses impostures à venir. Par ses ruses extraordinaires, elle évita jusqu'ici de passer par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres.

» ——————— Oh! why did God,
Creator wise! that peopled highest Heav'n
With Spirits Masculine, create at last
This novelty on earth, this fair defect
Of nature, and not fill the world at once
With Men as Angels, without feminine;
Or find some other way to generate
Mankind? *Milton.*

IMITATION.

Oh grand Dieu! toi créateur, dont la sagesse infinie peupla le ciel avec les esprits masculins! Pourquoi créas-tu cette nouveauté sur la terre, ce beau défaut de la nature? Pourquoi n'as-tu pas rempli ce monde avec les hommes comme le ciel avec les anges, et trouvé un autre moyen d'engendrer l'espèce humaine?

Assez sur la folie des femmes ;—un mot maintenant sur la folie des hommes.—D'abord il faut admettre nos principes généraux comme un axiome incontestable, *que tous les hommes sont nés avec un germe de folie dans leur composition, et que les circonstances seules font paraître.*

La principale folie de l'homme de tout siècle est d'être totalement ignorant de lui-même.—Les folies de ce qu'on nomme en Angleterre les quatre professions libérales sont :

1° La folie d'un militaire est de faire croire qu'il est brave. — 2° La folie d'un prêtre est de prêcher une doctrine dont il est le premier à se moquer. — 3° La folie d'un médecin est de vanter ses ordonnances après la mort de son malade, tandis que le plus souvent ce sont elles qui l'ont tué.--4° La folie d'un homme de loi est de préférer l'étude de tous les dédales de la chicane aux vrais principes de la jurisprudence (1).

---

(1) Voici deux portraits des hommes de loi dans un même cadre.

James D-w-n Alias, Jemmy le sourd ou de petit Jean de Newgate, (*prison des malfaiteurs à Londres,*) ce misérable n'est autre chose que ce qu'on appelle dans le pays : ***Petty Fogger***, *gonflé de cette espèce de vent que l'on nomme chicane*, il a l'habitude d'aller tous les jours visiter les différentes prisons de la ville, sous le masque de la profession d'avoué, dont il n'a que le nom et les profits, sans en avoir les peines ou les talens. Malheur au prisonnier qui se laisse prendre à ses promesses! dépouillé de sa dernière guinée, il n'obtiendra pas même de l'officieux D—w—n le simulacre d'une défense.--Un exemple de cette infâme atrocité est encore présent à notre mémoire. Maître D-w-n avait reçu d'un malheureux, détenu sous une accusation capitale, tout l'argent qu'il possédait, pour lui procurer un avocat, *l'accusé fut jugé*, *condamné et pendu*,

La folie des princes en général est l'amour de la tyrannie, de n'aimer pas la vérité, et d'encourager au contraire la flatterie (1). L'Empereur Napoléon a perdu une couronne par sa *folie d'ambition*, et sa liberté par sa confiance dans un ennemi implacable;—Ney perdit la vie par sa folie d'imbécillité—et Labédoyère par sa folie de fermeté. Tandis que Wellington (2) par sa folie pouvait perdre la bataille de Waterloo gagnée par le plus grand hasard.

La folie d'un Roi est de souffrir d'être mené

---

sans avoir eu ni avoué, ni défenseur; et pour comble d'horreur, ma main frémit en retraçant cette infâmie, il vint assister à ses derniers momens ! mais le monstre fut reconnu : le patient, avant de mourir l'avait hautement accusé devant le peuple. Déjà la populace indignée s'apprêtait à venger cette atroce et froide perfidie ; déjà un nouveau gibet était dressé à la hâte à côté de l'infortunée victime, déjà l'infâme D-w-n, la corde au cou, allait subir un supplice justement mérité, quoique non prononcé par les organes de la loi, lorsque la police et la force armée vinrent l'arracher à la mort, et le revomir dans la société ; tel est l'un des conseils anglais de cette femme dénaturée dont nous n'avons que trop parlé.

Pour donner une idée du Patrick Mac K--r--n, l'aide-de-camp de D--w--n, il nous suffit de dire qu'il était prêtre irlandais avant d'exercer la profession d'homme de loi!!!

---

(1) Ces sangsues qui environnent les princes sont toujours la cause de leur chute qu'ils ne peuvent prévoir, parce qu'ils ne voient que par les yeux de ces sycophantes, et n'entendent qu'avec leurs oreilles, fidèles à suivre la faveur, dès qu'ils aperçoivent la perte du prince qu'ils gouvernaient, ils sont toujours les premiers à l'abandonner. Combien l'histoire de nos jours nous en fournit d'exemples—L'aménité qui caractérise le héros des Quatre-Bras, doit donner aux Belges la certitude qu'il fera toujours exception à la règle générale.

(2) On sait que la bataille de Waterloo était perdue, et l'armée anglaise détruite sans l'arrivée imprévue de l'armée prussienne. N'était-ce pas une folie de Wellington de perdre en dansant le tems que Buonaparte employait à préparer son attaque.

par ses ministres (1) la folie d'un ministre est :

1° Un amour de soi-même;—2° un orgueil insurppotable;—3° une fierté diabolique;—4° une arrogance impardonnable;—5° des intrigues détestables. Tel est le vrai portrait d'un moderne ministre (2).

Pitt, le nouvel Almicar, ministre sanguinaire d'Angleterre, quoiqu'il ait par sa folie détruit par une dette nationale, cette terre classique de la liberté, a été élevé aux plus hauts honneurs de l'état;—tandis que les immortels Sidney et Russell ont été décapités pour leur patriotisme;—n'est-ce pas une folie d'un peuple entier? — Charles Ier a été décapité pour sa folie d'appuyer celle de ses ministres, — et Louis XVI perdit à la fois son trône et sa vie à cause de la folie et débauche de ses ministres.

Sous le règne de Charles II, l'infâme chef de justice Scroggs, qui a été pendu par la populace, a eu la folie de tenter de trahir les peuples par ses conseils diaboliques au Roi.—Le détestable juge Allybone, à ce fameux procès de sept évêques, a eu la folie de déclarer que la vé-

---

(1) Le descendant de Henri IV, qui occupe le trône de ses ancêtres, a une âme noble et un cœur généreux. Nous l'avons connu dans l'adversité, la meilleure pierre de touche pour l'homme. Nous l'avons vu depuis à sa cour toujours de même, quoiqu'entouré de... de...... de..... et de.....

(2) La France entière est à plaindre d'avoir perdu en la personne de M. Lainé un homme qui faisait exception à cette règle.—Nous pouvons en dire autant de S. E. M. de Coninck, ministre de l'intérieur du royaume des Pays-Bas.

rité et la fausseté étaient également libelleuses et méritaient la même peine. Cette déclaration n'est-elle point contre le sens commun ? Swift dans son ridicule sur la loi du libel a bien dit :

« That ministers, by Kings appointed,
Are, under them, the Lord's anointed;
Ergo, it is the self-same thing
T'oppose the MINISTER or KING;
Ergo by consequence of reason,
To censure STATESMEN is HIGH TREASON ! »

Sous le règne de Jacques II, les juges ont eu la folie et la hardiesse de déclarer que le roi avait le pouvoir *de suspendre la loi et d'agir contre ses dispositions, en vertu de son autorité royale.* Quel blasphême ! quelle folie !! quelle indignité pour l'homme ! ! ! l'infâme chef de justice Jeffrys fut pendu par le peuple pour sa folie et sa méchanceté froide et calculée d'envoyer à la mort plusieurs citoyens sans procès quelconque.—Marat et Robespierre n'étaient donc à Paris que ces imitateurs de ces juges de Londres.

« Unbless'd by virtue, Government a league
Becomes, — a circling junto of the great
To rob by law; — Religion mild, a yoke
To tame the stooping soul, a trick of State
To mask the rapine, and to share the prey.
What are without It ? Senates, save a face,
Of consultation deep and reason free,
While the determin'd voice and heart are sold ?
What boasted Freedom, save a sounding name ?
And what Election, but a market vile
Of slaves self-barter'd ? »

L'histoire d'Angleterre nous rapporte que les juges en 1338, sous le règne de Richard II, avaient la folie de déclarer que le roi pouvait *vendre la justice* par *Lettres de Faveur* (1). Cette infâmie fut absolument pratiquée sous le règne de Henri II par Pushran, et de Henri VII par Epsom et Dudley. —Henri VII lui-même a pris l'argent et écrit aux juges de favoriser les coupables ;—n'est-ce pas la folie la plus complète et le crime le plus détestable? lorsque nous savons que le Roi d'Angleterre à son couronnement jure :

> Nous ne vendrons, nous ne refuserons,
> Nous ne ferons attendre droit ou justice à qui que ce soit.
>
> Grande Charte Britannique, chap. 40.

Hudibras, dans ses admirables écrits politiques s'exprime ainsi *sur ce sujet*, il y a dit-il :

> » ——— Two equal ways of gaining
> By blinding justice and maintaining. »

---

(1) Lettres signées par la main du Roi qui soustrayaient le coupable à la peine due à son crime.—Les lettres de cachets en France paraissent avoir un autre but.--Elles ont souvent été obtenues parles femmes pour les venger de leur mari ou bon ami, et pour avoir plus de liberté de jouer leur rôle en sûreté

FIN.